N° 535 - Deuxième année — 10 centimes le numéro — Jeudi 21 Décembre 1916

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureau :
14, Rue du Laboratoire, CHARLEROI
Abonnements : Pour la Ville / Par la Poste

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 19 décembre, soir.

Aucun événement particulier sur aucun des fronts.

Berlin, 20 nov. — Officiel :

Ouest

A la Somme, à l'Aisne et en Champagne, ainsi que sur la rive Est de la Meuse, feu d'artillerie de force variable et action de patrouilles dans quelques secteurs seulement.

Est

Groupe d'armées du prince Léopold de Bavière :

Rien d'important.

Front de l'archiduc Joseph. — Dans les montagnes, sur la rive Est de la Bistritz dorée, plusieurs attaques de bataillons russes échouèrent.

Groupe d'armées Mackensen. — Rien de nouveau.

Front macédonien

L'action d'artillerie fut vive en quelques endroits.

AUTRICHE

Vienne, 19 décembre.

Est

Groupe d'armées von Mackensen. — Dans la Valachie orientale, la situation générale est inchangée. Au cours des deux derniers jours environ 1000 prisonniers ont été amenés et beaucoup de véhicules capturés.

Front de l'archiduc Joseph. — Dans le secteur de Mesticanesti deux attaques ennemies d'infanterie faites après forte préparation d'artillerie s'effondrèrent dans notre feu.

Front du prince Léopold de Bavière. — Par endroits, l'action de l'artillerie ennemie s'est accrue.

Fronts italien et Sud-Est

Rien d'important.

TURQUIE

Constantinople, 15 décembre. — Officiel du grand quartier général.

Sur le front du Tigre, l'ennemi bombarde sans efficacité notre position établie près de Pelahie.

Un avion ennemi, qui passait entre les îles de Tenedos et d'Imbros, a été pris sous le feu des contre-torpilleurs de l'Entente et descendu.

Sur les autres fronts, aucun événement important à signaler.

FRANCE

Paris, 19 décembre, 3 h., officiel :

Au Sud de la Somme, hier, en fin de journée, l'ennemi a tenté un coup de main sur nos tranchées au Nord de Sailly.

Une fraction ennemie qui avait réussi à pénétrer dans un de nos éléments avancés en a été rejetée aussitôt.

Sur la rive droite de la Meuse, l'ennemi a bombardé pendant la nuit la région de Louvemont-ferme de Chambrettes.

Rien à signaler sur le reste du front.

Aviation. — Dans la journée du 17, deux avions ennemis ont été abattus par nos pilotes sur le front de Verdun.

Un des appareils est tombé sur l'Herbebois, l'autre s'est écrasé sur le sol près d'Ornes.

Dans la nuit du 18 au 19, nos escadrilles de bombardement ont jeté 600 kilos de projectiles sur les gares de Dun sur-Meuse et de Montmédy et sur des bivouacs près d'Azannes.

Paris, 19 décembre, 11 h. du soir, officiel :

La lutte d'artillerie a été vive de part et d'autre sur la rive droite de la Meuse, notamment dans les régions de Bezonvaux, du bois des Caurières et des Chambrettes. Aucune action d'infanterie.

Sur le reste du front, actions d'artillerie intermittentes.

Paris, 19 décembre. Officiel :

Armée d'Orient.

Aucun événement de guerre important à signaler sur le front de Macédoine.

ANGLETERRE

Londres, 10 décembre (officiel du 18). — Les tranchées de l'ennemi au Sud d'Armentières ont été attaquées hier soir. Quelques prisonniers furent faits et un certain nombre d'ennemis tués. A part le feu d'artillerie dans la région de la vallée de l'Ancre et près de Loos il n'y a rien à annoncer.

RUSSIE

Pétrograd, 18 décembre. — Officiel du grand état-major général :

La partie de tranchées d'une de nos compagnies occupée hier par l'ennemi près de Mali Porsk a été reprise par nos troupes, de telle sorte que la situation primitive a été rétablie.

Dans la région de Bolduyr, un ballon captif ennemi enlevé par le vent a passé au-dessus de nos lignes. On ne sait où il a atterri.

Sur la Narajowka, nos éclaireurs ont mis en fuite un fort détachement allemand près de Herbutof, et ont fait des prisonniers. Dans la vallée d'Uzu, nos troupes ont pris une crête de colline, ont fait prisonniers 3 officiers et 25 soldats et se sont emparés d'une mitrailleuse et d'une grande quantité d'armes.

A l'Est du village de Glashütte, nous nous emparés de diverses hauteurs ; nous avons fait prisonniers 3 officiers et 21 soldats et avons capturé une mitrailleuse. Nous avons repoussé des contre-attaques.

Dans la région à l'Ouest et au Sud-Ouest de Rimnicu-Sarat, entreprises de patrouilles.

Dans la région de la gare de Filipesci et du village de Batoyon (?) notre feu a enrayé une attaque ennemie.

ITALIE

Rome, 19 décembre. — Officiel du 18 :

Au front du Trentin, l'artillerie ennemie fut plus active dans la région du Pasubio et sur le plateau d'Asiago. La nôtre dérangea les mouvements habituels de l'ennemi à l'Astico supérieur.

Sur le Carso, un de nos détachements s'empara par surprise d'une colline dans la région au Sud de Boscomalo (Hudi Log).

La Guerre Maritime

Frontière occidentale, 19 décembre. — L'amirauté anglaise fait connaître qu'un navire transport vide destiné au transport de chevaux pour le théâtre de la guerre à l'Ouest a le 14 décembre été coulé dans la Méditerranée par un sous-marin. 11 membres de l'équipage et 17 palefreniers américains périrent. Le navire se nomme « Russian » et jauge 8825 t.

Londres, 18 décembre. — Lloyd informe que le vapeur anglais « Westminster », 4342 t., a été coulé.

Frontière occidentale, 19 décembre. — Lloyd informe que le vapeur portugais « Cascais » a été coulé.

Londres, 18 décembre. — L'information de l'amirauté relatant qu'une nouvelle «Möwe» allemande se trouvait dans l'Atlantique a provoqué une hausse notable des primes d'assurances.

On paye dit le « Times » des primes de 8 à 10 pour cent de la cargaison et ce pour un seul voyage transocéanique. Jusque maintenant on ignore toutefois si des pertes sont survenues par suite de l'activité de la prétendue présence de la « Möwe II ».

ÉCHOS

Paris, 18 décembre. — Le dictateur du transport Claveille a visité Le Havre avec des experts, afin de rechercher les causes de la stagnation dans l'expédition des marchandises amoncelées dans ce port. Répondant à un exposé des expéditeurs Claveille déclara que les difficultés existantes ne pouvaient être écartées que si l'Angleterre envoyait les 20.000 wagons promis.

Londres, 18 décembre. — Le correspondant du « Daily Chronicle » sur le front à Verdun, relate que le 16 au soir, la neige commença à tomber et que le lendemain la chute fut plus abondante encore. La région conquise est marécageuse et pour le moment il ne peut y être construit de tranchées. L'enlèvement des blessés est extrêmement difficile et le ravitaillement des troupes en vivres et en eau constitue un travail gigantesque.

—

Pétrograd, 18 décembre. — D'après des nouvelles reçues de Rome, une activité extraordinaire règne actuellement à l'arrière du front italien. Toute la Vénitie est puissamment renforcée ; des ouvrages de défense d'un système nouveau sont établis sur l'Adige et la Brenta. Les milieux militaires italiens sont convaincus que le feld maréchal von Hindenburg ordonnera une grande offensive contre l'Italie au printemps prochain.

D'autre part, il est plus que probable que le Cabinet sera transformé sous peu. Les pacifistes gagnent visiblement du terrain, et les partisans de M. Giolitti font maintenant une propagande beaucoup plus active pour renverser M. Sonniuo.

—

Rome, 18 décembre. — Au cours des combats livrés récemment sur le Karst, le général Baindini est tombé au champ d'honneur.

—

Berne, 17 décembre. — Au cours de la réception solennelle qui lui a été faite dans sa ville natale d'Aran, M. Schultheiss, nouveau président de la Confédération suisse, a prononcé un discours important. Il a déclaré que la brillante mobilisation faite au début de la guerre a assuré l'indépendance de la Suisse, et il a fait ressortir l'unanimité qui existe parmi la population du pays.

—

Berne, 18 décembre. — Une formidable tempête de neige s'est abattue sur les Alpes françaises, ainsi que sur l'Est de la France, elle a occasionné de graves dégâts.

—

Amsterdam, 16 décembre. — D'après une information londonnienne, on déclare à Paris que le général Joffre ne séjournera que très peu de temps à son poste de conseiller technique près de la commission des armées et qu'il prendra à bref délai sa retraite.

Les motifs de cette détermination résident dans les vives critiques émises au cours des séances parlementaires secrètes contre la direction de l'armée française. On déclare en outre à Paris que toute une série d'autres généraux et d'officiers supérieurs prendront leur retraite et parmi eux les commandants de deux corps d'armées.

—

New-York, 16 décembre. — Le congressiste démocrate, Bitzgerald, a déposé 4 projets de loi concernant la hausse des vivres. Deux de ces projets proposent un embargo sur les denrées alimentaires.

—

Amsterdam, 16 novembre. — Un incendie s'est produit pendant la nuit à la Centrale téléphonique de La Haye. Le bâtiment fut complètement détruit.

Comme le bureau télégraphique se trouve dans le même bâtiment il fut complètement noyé et mis hors d'usage.

La Haye est aussi privé de toute communications téléphoniques et télégraphiques. Une information complémentaire relate que l'incendie se produisit vers 4 h. du matin.

On déclare qu'un monteur chargé d'effectuer des réparations aurait au moyen d'un brûleur provoqué le sinistre. Tandis que la centrale téléphonique est complètement détruite, le télégraphe parait avoir moins souffert et on espère que ce soir il sera possible de rétablir quelques communications. Provisoirement il n'y a qu'un poste auxilaire qui fonctionne, mais cette ligne ne peut être utilisée pour les télégrammes privés.

—

Cette année, il sera impossible d'exporter d'Allemagne en Belgique la plupart des semences de légumes. Il ne sera fait d'exception que pour les semences de choux verts, choux-fleurs, choux de Bruxelles, betteraves rouges, radis, raifort, panais, chicorée, persil, salsifis, raiponce, cresson, oseille, citrouilles, melons, aneth et les herbes servant à la cuisine, à l'exception de la marjolaine.

Les autorisations d'exportation nécessaires doivent être demandées à la « Landwirtschaftlichen Betriebsstelle für Kriegswirtschaf », à Berlin W. 9, Leipzigerstr. 7. On peut recourir aux bons offices des Commissaires civils en Belgique.

L'exportation vers la Belgique des semences de betteraves sucrières continue à être permise.

∴

L'OFFRE DE PAIX

Paris, 19 décembre. — Le ministère des affaires étrangères communique ce qui suit :

— Le conseiller de légation des Etats-Unis a remis au ministère des affaires étrangères la note du gouvernement allemand annoncée au Reichstag par le chancelier de l'Empire.

Cette note, qui reproduit exactement le texte dont M. von Bethmann Hollweg a donné lecture dans son discours du 12 décembre, ne contient que l'offre de négocier sans indication de conditions. La remise de la note s'est faite sans commentaire.

—

Rome, 18 décembre. — Répondant à divers orateurs M. Sonnino a fait aujourd'hui à la Chambre une déclaration sur la conception que le gouvernement se fait, à l'encontre de divers bruits, de l'importance du geste des Puissances centrales offrant d'entamer des négociations de paix.

— Il n'existe pas, a-t-il dit, de propositions précises, sauf une proposition générale d'ouvrir des pourparlers de paix : s'il nous en était fait d'autres, nous envisagerons ce qu'il y aurait lieu de faire. Il ne serait ni pratique, ni sérieux d'ouvrir dès aujourd'hui une discussion.

D'ailleurs, aucun des Alliés n'a le droit de prendre en considération une condition qui lui serait offerte sous une forme à lui personnelle. Dans l'intérêt public et sur la base des égards dus aux gouvernements alliés, je ne puis rien vous communiquer en ce qui concerne la teneur de la réponse que nous ferons à l'offre de la Quadruplice. Cette réponse sera publiée dès qu'un accord sera intervenu.

Evidemment nous désirons tous ardemment la paix, mais une paix durable, c'est-à-dire une paix conclue par un traité dont la durée ne dépendra point de la solidité des chaînes forgées pour l'esclavage de l'un ou de l'autre peuple, mais bien d'un juste équilibre entre les divers Etats, du respect du principe des nationalités, du droit des gens et des principes de l'humanité et de la civilisation.

Nous ne poursuivons en aucune façon la conclusion d'un traité international réglementant la domination ou la prédominance d'un Etat ou consacrant l'anéantissement des peuples ou des nations, mais bien d'un accord capable de donner satisfaction aux exigences de la justice et de la civilisation.

Personne ne consentirait à refuser de prime abord la discussion des conditions d'un pareil traité, mais jusqu'à présent rien ne nous porte à croire, ni de loin ni de près, que de semblables conditions puissent être réalisées et, dans les circonstances actuelles, tout porte à prévoir le contraire.

M. Sonnino a terminé en adjurant la Chambre de ne point clore la discussion par le vote d'un ordre du jour vague qui permettrait de penser que l'Italie épouse, dans la question de l'accueil à réserver à l'offre allemande, qui constitue un piège, une attitude différente de celle de ses alliés. Ce qu'il demande à la Chambre, c'est de voter un ordre du jour exprimant au gouvernement sa pleine et entière confiance.

M. Boselli a demandé de son côté l'expression d'une confiance parfaite et inconditionnelle. Par appel nominal, la Chambre a voté, par 352 voix contre 41, l'ordre du jour de confiance qui lui était demandé.

—

Rome, 18 décembre. — Le « Secolo » écrit que le Vatican s'enferme dans un silence absolu sur l'offre de paix. Le Pape confère souvent avec de nombreux cardinaux. On remarque l'afflux considérable de diplomates accrédités auprès du Vatican, ainsi que des ministres de Belgique, d'Angleterre et d'Espagne. Toutes les négociations sont dirigées par le Pape personnellement.

Dans les Balkans

Bucharest, 18 décembre. — L'état-major roumain publie dans l'« Indépendance Roumaine » la note suivante :

— En présence des reproches adressés à la direction de l'armée roumaine, il est nécessaire de dire que les succès allemands sont dûs principalement à une concentration en masse de l'artillerie de gros calibre et à la supériorité des services aériens. Les chefs de l'armée roumaine n'ont pas été mis en mesure de connaître à temps les concentrations de troupes ennemies.

—

Pétrograd, 18 décembre. — Depuis la perte de la ligne de Buzeu, on commence à s'inquiéter sérieusement en Russie au sujet de la situation du front en Roumanie. Le « Russki Invalid », journal officiel de l'armée, fait remarquer, dans un article d'allure pessimiste, que la marche en avant des troupes coalisées a eu raison de l'épaisse forêt vierge qui s'étend à 30 verstes à l'Est de Bucarest et que le haut commandement de l'armée russe avait jugée absolument impénétrable.

La perte de Buzeu est sérieuse, car c'était là le dernier point de jonction stratégique des voies ferrées qui constituent les seules communications avec la Moldavie. La ligne de la Jalomita, fortement établie depuis longtemps, aurait dû tenir des semaines.

Le journal ajoute :

— Nous devons nous attendre à ce que la situation existant sur le théâtre de la guerre en Roumanie crée de sérieuses difficultés à l'armée russe ».

—

Berne, 18 décembre. — Le « Corriere della Sera » informe d'Athènes que d'après des nouvelles parvenues, mais non encore confirmées, des troupes venizelistes ont occupé les îles Zante et Céphalonie.

Cette nouvelle cause une profonde émotion à Athènes par le fait qu'on présume que cette occupation s'est effectuée après concertation préalable entre Venizelos et les autorités françaises et anglaises.

—

Amsterdam, 19 décembre. — D'après un journal local, le « Times » apprend de Jassy que là et dans d'autres villes de la Moldavie arrivent continuellement de nombreux fugitifs venant de la Valachie. Galatz et Braïla sont bondés. Les réfugiés sont surtout des citadins ; les paysans restent dans leurs foyers et témoignent d'une grande indifférence vis-à vis de l'ennemi.

—

Frontière occidentale, 19 décembre. — (Télégr. privé de la « Koln v. Ztg. ») : Le gouvernement du roi Constantin a décrété un ordre d'arrestation contre Vénizelos inculpé de haute trahison.

—

Sophia, 19 décembre. — La « Koln Volk Ztg » rapporte que plusieurs conflits ont éclaté entre des troupes italiennes et grecques et que l'animosité de la population grecque va croissant à l'égard de l'invasion italienne.

Billet Bruxellois

(De notre corresp. partic.)

La punition est levée - Nos théâtres
Les auteurs belges

Rarement, Monsieur l'afficheur public a mieux compris son importance que dans l'après-midi de ce lundi.

Il s'en allait de coin en coin, apposant l'avis abrogeant, l'arrêté sur la fermeture des établissements le soir. La foule immédiatement informée se précipitait et le dernier coup de pinceau n'était pas donné qu'un cercle de trente, quarante, cinquante personnes formait comme un mur dans lequel le brave homme était pris.

Il avait à se créer un passage, ce qu'il faisait avec diplomatie, d'abord ; et en menaçant de son humide plumeau s'il rencontrait de la résistance.

La punition est levée à partir d'aujourd'hui.

Seulement, cela se complique d'un autre arrêté du 13, qui voit le jour en même temps et qui oblige à des restrictions de l'éclairage public, de l'éclairage des magasins, théâtres, corridors, etc.

Donc on peut aller et venir par les places, les boulevards et les rues de Bruxelles comme par le passé, c'est le retour à la liberté absolue.

Les magasins doivent baisser leurs volets à 8 h., les théâtres et cafés doivent fermer à 10 heures, à moins d'autorisation spéciale des gouverneurs de province ; mais cette autorisation ne peut dépasser minuit.

Aussi, ce qu'on s'en est donné de ballade nocturne dès ce soir. C'était l'affluence des beaux jours. Malgré le temps plutôt frisquet, on semblait heureux comme des princes d'abandonner ce coin du feu que des bonnes gens, des poètes même, ont célébré avec entrain. Mais que n'ont ils pas célébré les poètes ? N'est-ce pas ces farceurs-là qui ont voulu idéaliser les pires des méfaits ! les tueries les plus épouvantables ! les carnages les plus atroces !

Les douceurs du coin du feu ! Mais quand on en doit goûter par obligation ça vous a des relents de cellule de maison de force, ou un arrière goût d'infirmerie et le Bruxelois n'aime pas la limonade que fabrique le pharmacien, il n'apprécie que celle de son «staminet.»

Les directeurs de théâtres ont connu la bonne nouvelle dès le matin et aussitôt les dispositions ont été prises pour donner spectacle chaque jour de 7 à 10 h. Ils vont faire une démarche pour obtenir de M. le gouverneur Hurt le droit de reprendre leurs séances de 9 h. à minuit.

Ils comptent faire valoir que l'arrêté sur l'éclairage ne vient rien voir dans les heures de spectacle ; une matinée, même à 2 heures de l'après midi, coûte tout autant d'electricité et de gaz qu'une soirée. De plus, autoriser le spectacle à 9 heures, serait rentrer dans les habitudes bruxelloises, permettre le souper en commun, le coucher des bébés, etc., etc. Bref, on compte que de ce côté, la situation normale reviendra sous peu.

* * *

Nous allons bientôt avoir des œuvres fort intéressantes d'auteurs belges. A la Bonbonnière «Les Implacables» de MM. Ruscart et Gibet, une forte œuvre d'observation qui fera impression. Au théâtre de la Bourse « Le Redempteur » de Paul La Gye, un de nos meilleurs musiciens, œuvre qui aurait dû être donnée à Anvers à la Noël de 1914, ce que les événements ont empêché. Enfin le théâtre volant va reprendre ses séances et rendra quelques-unes des meilleures œuvres des auteurs belges d'avant la guerre.

Ravitaillement

Les pommes de terre

Les Comités locaux d'alimentation et le public sont furieux, mais oui, très furieux, et ils n'ont pas tout à fait tort. Jugez plutôt :

Par une circulaire en date du 10 décembre, la coopérative Les Magasins communaux de l'arrondissement de Charleroi porte ses décisions à la connaissance des comités locaux, et parmi ces décisions il en est une qui doit retenir l'attention. La voici :

« Il faut recommander au public de consommer les rutabagas, puisque les autres produits font défaut. Et pour prévenir tout abus à ce sujet, il y a lieu d'imposer à toute personne ayant droit au ravitaillement en pommes de terre, l'achat de la quantité de rutabagas mise également à sa disposition. Si elle refusait de s'incliner devant cette mesure de prudence prise dans l'interêt collectif, il faudrait la rayer du ravitaillement en pommes de terre. »

En exécution des ordres reçus, nos comités locaux ont fait afficher à l'intérieur de leurs magasins un avis de ce genre : « Cette semaine, il sera distribué 1 kilo de pommes de terre par bouche à raison de fr. 0.15. Pour avoir droit à cette ration, les gens devront acheter la même quantité de rutabagas ou de carottes ».

Le public qui n'a pas besoin des carottes du ravitaillement pour la bonne raison qu'il peut encore s'en procurer au même prix dans le commerce local, sans devoir se plier à un tas de chinoiseries, n'est pas satisfait. Quant aux rutabagas, il est prouvé dès à présent, que le public n'en veut pas. Le Comité directeur des « Magasins communaux » ne l'ignore pas, attendu que par lettres, plusieurs Comités locaux le lui firent savoir dernièrement.

Et c'est ainsi que pour avoir au « ravitaillement » un kilo de pommes de terre, le nécessiteux est obligé de payer : 1° Quinze centimes pour les pommes de terre ; 2° trente-cinq centimes pour un kilo de carottes ou vingt-cinq centimes pour deux kilos de rutabagas, soit au total quarante-cinq centimes en moyenne !

Voilà pour le mécontentement du public.

Quant au mécontentement des Comités locaux, en voici les causes :

1° D'abord le mécontentement du public qui ne cesse de « taper » contre les Comités locaux, les seuls responsables à ses yeux ;

2° Dernièrement, la «Coopérative des magasins communaux » fit savoir aux comités locaux qu'ils pouvaient acheter des carottes et des rutabagas dans le commerce libre, ce que ceux-ci firent pour la plupart. Or, peu après, pas plus tard que la semaine écoulée, la « Coopérative des magasins communaux » expédiait aux comités locaux d'énormes quantités de carottes et de rutabagas !

On est donc en droit de croire que si l'obligation d'acheter des carottes ou des rutabagas incombe désormais aux malheureux qui désirent des pommes de terre, c'est parce que la Coopérative des magasins communaux a trop de stocks de carottes et de rutabagas à écouler.

Au début de la guerre, la police intervint, même contre des commerçants qui agissaient comme le Comité des magasins communaux agit actuellement.

Ce que nous réclamons, c'est du peu moins de décisions de l'espèce et un peu plus de liberté pour nos populations.

MYLIO.

Conférences Populaires

Les Comités des U. P. paraissent se remettre à la besogne dans notre région. Tant mieux. Dans ces moments pénibles, il est bon de procurer au public, quelques distractions saines et morales. Beaucoup de personnes qui s'imaginent avoir des raisons pour rester éloignées des théâtres et cinémas, n'hésitent pas à fréquenter les conférences populaires, prenant prétexte, assez justement, de leur caractère instructif et moralisateur.

Avant la guerre, il existait dans notre arrondissement un grand nombre d'U. P. et, chaque dimanche, on organisait dans la plupart de nos communes, des séances très suivies.

Pourquoi s'est il produit, cet hiver surtout, un certain relâchement ? Ce n'est pas par crainte d'un échec; le public aime beaucoup ces sortes de réunions (agrément, instruction bon marché), la preuve en est dans le succès de foule obtenu l'hiver dernier par les quelques U. P. qui ont fonctionné.

L'abstention de beaucoup d'U. P. provient des difficultés d'organisation. Il faut solliciter des autorisations et s'y prendre longtemps d'avance ; il faut trouver des conférenciers complaisants qui doivent fournir à la censure le texte intégral des conférences ; il faut limiter le choix des sujets ; il faut forcément choisir parmi les orateurs de notre région, vu les frais de déplacement et les communications difficiles.

Ce sont là des inconvénients inhérents, on le conçoit, à la situation actuelle, mais auxquels on peut remédier. Il y a suffisamment d'éléments dans nos environs pour alimenter le programme des U. P. ! orateurs, chanteurs, musiciens, cercles dramatiques, et puis, beaucoup de conférenciers ont déjà des conférences censurées.

Nous pensons qu'il y a moyen de remettre en mouvement tous nos cercles de conférences, au grand profit du public, qui ne demande pas mieux que de pouvoir se procurer, à bon marché, quelques heures de saine distraction pour les dimanches qui, souvent passent si monotones. Pour cela, il suffit de vouloir !

Les conférences populaires constituent un élément de notre vie intellectuelle, à cette époque surtout, où l'esprit public, bouleversé, désorienté, éprouve le besoin de communier avec les grandes idées qui relèvent le moral, l'esprit et le cœur.

A l'œuvre, Comités des U. P., composez vite vos programmes et préparez nous quelques belles séances pour le restant de l'hiver !

O'FLOC.



— Acceptez-vous un verre ?
— Oui, un DEMI ARTOIS, chez Lejuste.

Une villa pour enfants débiles va s'ouvrir prochainement. On demande, pour la diriger, dame, si possible institutrice ayant connaissances ménagères. Se présenter mercredi et samedi à 3 h. 1/2, Dispensaire de la Tuberculose, place du Manége, 1, Charleroi. Très urgent.

Trianon, Passage de la Bourse. — Par suite de la nouvelle ordonnance sur la fermeture des établissements, les heures de spectacle sont modifiées comme suit :

Dimanche, lundi, jeudi : de 3 1/2 à 10 h. c.
Samedi, mardi, mercredi: de 4 1/2 à 10 h.c.

Ne cherchez pas ailleurs. Les meilleures bières : au ROI ALBERT.

Notre vieux flâneur nous prédit du mauvais temps. Voici son bulletin :

« Un temps affreux de pluie et de neige va débuter. Neige pour Noël. Les gelées de plus en plus fortes suivront. Noël et plusieurs jours suivants seront très froids. Thermomètre sous zéro. Vents glacés bientôt ».

MALADIES de la Bouche et des Dents
Paul Barré, Chirurgien-Dentiste
13, Rue du Laboratoire, 13, CHARLEROI
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 heures. Le dimanche de 9 à 12 h.

Succès. — Nous apprenons avec un sensible plaisir que Mlle Fernande Haye, de Marcinelle-Villette, vient de subir avec succès son examen d'admission au Conservatoire Royal de Bruxelles, pour le cours supérieur de piano, (professeur M. Garick) ainsi que pour le cours d'harmonie.

En reconnaissance des nombreux services lui rendus, le Cercle choral l' « Etoile » présente à Mlle Haye, ses plus sincères félicitations reconnaissantes.

Ce double succès fait honneur à notre Académie et spécialement à son professeur Mlle Merckx.

Le DOME DES HALLES, Charleroi, vend son stock de fourrures, pelisses et vêtements en fourrures aux anciens prix ; il y a de véritables occasions à faire. 6288

Ménagères et Bourgeois qui voulez faire des économies ? Hôteliers qui voulez entretenir votre clientèle en fournissant des plats excellents et pas chers ! Faites vos achats à la Grande Boucherie Economique tenue par Pierre Bastin, place du Sud, 7.

Cette maison ne s'occupant que de la vente du gros bétail débite chaque semaine plus de 2000 kilogs de viande.

C'est vous dire la vogue de cet établissement.

Dégustez les BIÈRES ARTOIS au *Roi Albert*.

Tous pour un, un pour tous.— Cette belle maxime devrait, une fois de plus, trouver son application au sujet de cette belle œuvre qui fut créée en 1915 par quelques cœurs généreux de l'intéressante Corporation des employés et voyageurs.

Grâce à ce nouvel organisme, bien des misères cachées furent soulagées ; aussi est-il du devoir de tous ceux qui jouissent encore d'une aisance relative de contribuer à mener à bonne fin l'œuvre commencée.

C'est dans ce but que nous formulons l'espoir qu'il surgira de nouveaux et dévoués vendeurs du splendide calendrier spécialement édité au profit du Fonds spécial de secours.

Rappelons que cet organisme a son siège en notre ville, quai de Brabant, 23.

Ravitaillement. — L'avis suivant a été affiché sur la porte des bureaux de police de la ville :

AVIS. — Le 21 décembre 1916, vente de viande de veau à 2 fr. le kilo.

Achat interdit aux bouchers, charcutiers, restaurateurs et hôteliers,

Maximum : 1 kilo par bouche.

Local de vente : 22, rue de la Gendarmerie.

Dégustez les BIÈRES ARTOIS au *Café Royal*.

Bagarre. — Avant-hier vers 12 h. 1/2 de relevée, le nommé Moens Charles-Louis, demeurant Grand'rue en ville, se trouvait dans la rue susmentionnée lorsqu'il rencontra un nommé Cousael Léon, demeurant en roulotte près de l'hôpital.

Celui ci, sans aucune provocation de la part de Moens, s'élança sur lui et lui porta un coup de poing qui le renversa par terre.

L'agent Yernaux, se trouvant sur les lieux, sépara les combattants et dressa procès-verbal à Cousael.

Outrages et rebellion. — Les agents de police Yernaux et Gilson, du quartier Nord, muni d'un mandat de capture à charge de J... Marie, demeurant rue du Rossignol 102, condamnée à 1 jour de prison et 15 frs d'amende, se rendirent chez elle.

Cette femme refusa de payer le reçu qu'on lui présentait et ensuite de suivre les agents.

Ceux-ci voulurent alors l'appréhender, mais elle se rebella violemment en insultant grossièrement les représentants de l'ordre.

Finalement, elle consentit à payer son amende.

La femme J. sera poursuivie du chef d'outrages et rebellion envers la police.

Une femme malade. — Dans l'après-midi du 19 courant, vers 4 heures, une femme, nommée Adam Clara, demeurant rue de l'Ecluse, à Marchienne-au Pont, est tombée inanimée, par suite de privations et de froid, sur le chemin de halage, place de la Station.

Elle fut transportée au bureau de police du Passage où le docteur Focquet fut appelé à lui donner ses soins.

Des personnes charitables, M. et Mme Heinzt-Cotton et Mme Mathieu, de Mont-sur-Marchienne, apportèrent au bureau de quoi restaurer cette malheureuse qui a deux enfants et dont le mari est en Allemagne.

Fortifiant Cusenier.— Xérès vermouth sec.
E. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Une vengeance... parfumée. — Une personne de la rue des Trois-Pistolets, nommée Journée Marie, ménagère, avait mis le 19 courant son linge tremper dans une cuvelle et un chaudron pour le rincer le lendemain.

En se levant, hier matin, elle constata que de mauvais plaisants avaient vidé dans ses récipients le contenu d'un seau de... matières fécales et qu'on avait remis le linge au-dessus.

Des soupçons planent sur des ennemis de la femme Journée.

Magasin de la rue du Cavalier. — Avis. — Les cartes de 2 bouches et plus de la série 10.000 à 10.800, qui n'ont pas reçu leur ration lundi dernier, la recevront le samedi 23 courant.

Leçons de peinture. Firmin Dothée, Montigny-le-Tilleul. 4838

Perdu, le 19 courant, vers 11 heures du matin, par la nommée Fanuel Elvire, demeurant à Lobbes, rue d'Anderlues, 48, une bague chevalière en titre fix.

Ce bijou qui se trouvait dans une boîte marquée E. J. a été perdu sur le parcours de la rue de Marcinelle à la place du Sud et une partie de la rue de Dampremy.

On peut le remettre au bureau de police du Passage.

Un malheureux. — Dans la journée du 19 courant, sur réquisition de M. le docteur Malengraux, le nommé De Beer Laurent, atteint d'asthme, ancien houilleur, demeurant en ville, rue de Heigne, a été conduit à l'hôpital civil.

Bagarre.— Une femme nommée D.Lydie, âgée de 26 ans, ménagère, demeurant rue de Montigny, sortait du Palais de Justice, le 19 courant, vers 11 h. 1/2 du matin, après avoir comparu en conciliation avec une nommée D. Odile, épouse R. Auguste, demeurant en ville, boulevard Joseph II.

Arrivée dans la salle des pas-perdus, cette dernière s'élança sur D. Lydie. Elle lui porta un coup de poing dans la poitrine et se serait livrée à d'autres voies de fait sans l'intervention de son mari qui l'en a empêchée.

L'assaillie a porté plainte en citant des témoins qui ont confirmé sa déclaration.

Un monsieur écœuré de voir avec quelle brutalité les bouviers qui conduisent les nombreux troupeaux de bétail à Charleroi par la chaussée de Mont-sur-Marchienne, nous a remis un franc pour nos pauvres en souhaitant que la Société Protectrice envers les animaux mette le hôla à ce triste spectacle.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Maladies des femmes. — Hémorroïdes, hernies, appendicite, varices. Dr EDGARD GALICIS, rue du Ravin, 43, Charleroi. Consultations les jeudis, de 2 h. à 5 heures. 3019

Jumet. — *Théâtre Varia.* — Dimanche 24 et lundi 25 (Noël), au Cinéma : *Salambô*.

Marcinelle. — *Accident de tramways.* — Un accident de tramways s'est produit hier, vers 8 h. du matin, sur la ligne de Marcinelle-Hauchies.

Une motrice venant de Charleroi, en remorquant un wagon d'immondices, a tamponné un tram transportant des voyageurs à la courbe de la rue Jean Bellière.

L'un des deux wattman a commis une faute en s'engageant sur la simple voie, croyant sans doute qu'elle était libre. L'enquête établira les responsabilités.

Quoiqu'il en soit six voyageurs et un receveur ont été blessés par suite du choc et du bris des glaces.

La motrice du tram à voyageurs qui a sauté des rails a eu son avant défoncé et ses glaces brisées, tandis que l'autre motrice n'a eu qu'un de ses butoirs défoncé et une vitre brisée.

Les blessés ont été transportés aux usines de l'Energie où ils ont été pansés. Les blessures reçues ne présentent heureusement aucun caractère de gravité.

Avis aux gardes-chasse

Nous achetons toutes les peaux de sauvagines au plus hauts cours. Offres Fabrique de Fourrures, 48, rue de la Montagne, Charleroi, à la Maison Renoirte. 6263

Châtelet. — *Rixe.*— A cause d'une arrivée tardive à leur besogne, au charbonnage de Boubier, les nommées F. et M. furent réprimandées.

Elles soupçonnèrent une compagne, la nommée R., d'avoir informé le chef de service de leur arrivée tardive et lorsqu'elles en eurent l'occasion, elles injurièrent R. et lui portèrent des coups ; on dut les séparer.

La police a ouvert une enquête.

Une belle œuvre. — C'est de la cordonnerie du comité de secours que nous voulons parler. Fondée le 25 avril dernier sur le modèle de celle de Monc-au-sur-Sambre, elle ne cesse de rendre les plus grands services à la partie nécessiteuse de la population.

A l'heure actuelle 3114 paires de chaussures ont été réparées par l'équipe de bons cordonniers attachés à cette œuvre.

Bien que s'effectuant à raison de 50 p. c. en moins du prix demandé à présent par le commerce, ces réparations sont d'excellente qualité et grâce aux subsides alloués ne coûtent presque rien à l'administration communale.

Droguerie F. Renoirte
62, rue de la Montagne, 62
Fournitures pour photographie, peinture et dessin

Chatelineau. — *Le Chemineau.* — Pour rappel, dimanche et lundi (jour de Noël), deux représentations du « Chemineau » par le Cercle artistique et littéraire au profit de l'œuvre d'assistance discrète.

Bibliothèque populaire communale. — Beaucoup d'habitants de Chatelineau sont désireux de voir leurs édiles s'occuper sans tarder de la création d'une bibliothèque populaire. Nous avons la conviction que l'Administration communale de cette localité examinera tout au moins « les voies et moyens ».

Nous estimons, qu'en vue d'éviter des frais d'achats de livres, un appel pourrait être fait afin que les citoyens qui le peuvent fassent don à la commune d'un ou de plusieurs volumes.

Les livres abimés seraient réparés à bon compte, puisque le C. N. accorderait des subsides et quelques braves ouvriers relieurs pourraient gagner un peu d'argent ; ce serait le point de départ de la bibliothèque communale.

Espérons donc voir bientôt celle-ci entrer dans le domaine des faits accomplis.

Corsets - Mme Schmidt-Loseaux, Gilly, a transféré ses ateliers, 9, avenue de Waterloo, Charleroi

Gosselies. — *Accident mortel.* — Vendredi, vers 1 heure et demie de l'après-midi, il s'est produit au charbonnage du Grand Conty et Spinois un terrible accident qui a coûté la vie à un ouvrier-manœuvre nommé Henri Clement, de Thiméon.

Cet accident est survenu au plan incliné.

On sait que l'ouvrier envoyeur qui se trouve au bas du plan incliné, a pour mission d'accrocher le wagonnet vide qui sert de contrepoids au wagonnet chargé que le ravaleur envoie au bas lorsque retentit la sonnerie de l'envoyage.

Or, celle ci ayant fonctionné, l'envoyeur omit d'adapter le crochet et le wagonnet descendit le plan incliné à une vitesse vertigineuse ; au moment où ce wagonnet arrivait sur le plancher, l'ouvrier Clément passait précisément et fut renversé de telle façon que son corps fut horriblement mutilé.

Les docteurs Cornet et Gaspard appelés en toute hâte donnèrent les soins les plus assidus à la malheureuse victime qui rendit le dernier soupir quelques heures après l'accident.

Vannerie de luxe pour cadeaux, corbeilles, berceaux, paniers à des prix défiant toute concurrence. *261, r. de Châtelet, Couillet (arrêt du tram)* 2410

Courcelles. — *Au Conseil communal.* — A huis-clos, le Conseil communal a voté au bourgmestre une indemnité mensuelle de 150 francs avec effet rétroactif au 1er janvier 1916.

Au ravitaillement. — Une discussion assez violente est survenue cette semaine dans l'un des dépôts de pains. Le distributeur pris à partie a demandé le nom des témoins. L'affaire pourrait avoir des suites.

Cause initiale : Les pains non réclamés sont portés, après chaque distribution, chez un voisin du dépôt, qui est chargé de remettre la marchandise aux retardataires.

Plissages mécaniques, boutons boules, hussards, deux étoffes, etc. — Emile GOOSSENS, 31, rue du Grand-Central, Charleroi.

Godarville. — *Signalement* de Robert Dehayes, né à Roux le 29 février 1904, domicilié à Godarville et disparu depuis le vendredi 15 décembre, vers 6 heures du soir : Taille 1m40, cheveux châtains assez longs, teint pâle, yeux bruns, figure assez allongée. Signes particuliers : tête allongée, front haut, coiffé d'une casquette gris foncé avec un nœud en crêpe. Jaquette et pardessus gris foncé, pantalon noir, souliers demi-gros avec tirettes.

Il est parti de La Louvière le vendredi 15 décembre, par le tram de 4 h. 20 et doit être descendu à Fontières vers 6 heures. Il portait une case d'écolier en cuir jaune.

Prière d'adresser les renseignements à l'administration communale de Godarville.

GONZE
Opticien-Spécialiste
Maison de confiance

Dans le Centre

La Louvière. — *Il y a encore de braves gens.* — On nous signale que le nommé Grenze de La Louvière, ayant trouvé une sacoche contenant de l'argent et une carte d'identité, l'a reportée à son propriétaire.

C'est là le geste d'un honnête homme.

— Par contre, M. X... de Fayt, ayant perdu son portefeuille, au «Drapeau Blanc», ces jours derniers, n'a pas encore pu le retrouver.

Ce portefeuille contenait de l'argent, la carte d'identité du propriétaire et divers papiers commerciaux.

Quelque filou aura mis la main dessus et n'en aura soufflé mot.

Leval-Trahegnies. — *Un fou.* — La semaine dernière, le nommé D... de Leval, a été conduit dans un asile d'aliénés. Il avait des accès de folie depuis le début des hostilités. On craignait que sa présence ne devint dangereuse pour ses parents.

Accident. — Un grave accident s'est produit courant de cette semaine dans un ménage du hameau Bois du Rui.

La mère étant partie à la recherche d'un pain, les enfants s'amusèrent à faire brûler des allumettes.

Tout-à-coup, les vêtements d'une des fillettes s'enflammèrent. L'autre appela au secours. Quand on arriva, il était trop tard. Quelques instants après, la malheureuse enfant succombait dans d'atroces souffrances.

Bray. — Un brave mineur de Bray, le nommé Elie Mercier, âgé de 21 ans, marié et père d'un enfant, vient de trouver la mort au fond du charbonnage de Bray, où il était occupé.

Fayt. — *Incendie.* — Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi, dans trois maisons appartenant à M. F. Bernard et dont deux sont occupées.

Il était environ 1 heure du matin quand des flammes furent aperçues s'échappant d'une des habitations.

Immédiatement un sauvetage en règle fut organisé. On ne put sauver que quelques meubles.

Des trois maisons, il ne reste que des décombres.

Bulletin industriel

LE MARCHÉ DE CHARLEROI

Notre marché des charbons domestiques fait actuellement preuve de la plus grande activité ; nos rivages charbonniers sont dépourvus de toute réserve et souvent on doit attendre l'arrivée du charbon pour pouvoir opérer les chargements.

Dans toutes les agglomérations importantes, spécialement dans la capitale, on envisage sérieusement les mesures à prendre pour obvier à la disette des charbons qui menace la population.

Il est intéressant à ce sujet d'examiner ce qui vient d'être fait dans le Tournaisis et si cette initiative était imitée dans d'autres régions, elle pourrait aboutir aux résultats les plus heureux dans toutes les parties de la Belgique où le charbon manque en ce moment.

La situation des transports devenait particulièrement difficile dans le Tournaisis et pour de nombreuses raisons d'intérêt public des mesures d'urgence s'imposaient. C'est en vue de remédier à cet état de choses que les négociants en charbons, les industriels et les principaux intéressés à la question des transports formèrent un consortium.

C'est à l'initiative des deux plus importantes firmes de charbon de Tournai qu'une réunion des principaux intéressés fut convoquée. Les vingt-deux firmes invitées à cette réunion eurent l'amabilité de répondre à cet appel. Les fours à chaux, les sucreries, les meuneries, les usines à gaz, les verreries et les services publics de l'arrondissement de Tournai étaient représentés.

Le but que poursuivait le consortium envisageait : 1° la limitation des cours du fret qui devenait excessif ; 2° la fixation d'un taux maximum des prix des charbons à la clientèle des foyers domestiques ; 3° la répartition des moyens de transport.

En outre, chacun conservait vis-à-vis de ses fournisseurs toute sa liberté, chaque négociant, chaque détaillant, chaque industriel traitait ses affaires suivant ses moyens et usages habituels.

Tous ces résultats furent atteints et depuis plus d'un mois que fonctionne le consortium, les réels intéressés ont pu apprécier quels services déjà ont été rendus.

L'Association charbonnière du Couchant de Mons, reconnaissant la nécessité du fonctionnement d'un organisme de cette nature, conçut la pensée de provoquer l'éclosion d'un groupe officiel présentant un caractère tel qu'il était de nature à dissiper les dissidences et à rallier tous les intérêts engagés dans le négoce du charbon.

Dans ce but, elle sollicita l'intervention du Comité régional d'alimentation. M. Castaigne, président du dit Comité, accepta cette mission ; son intervention aboutit au résultat souhaité.

Sous sa présidence, le consortium a déjà tenu deux réunions. Au cours de la première, M. Castaigne développa un projet capable de satisfaire les intérêts de chacun.

Ce projet classifie les intérêts en quatre groupes : la charbonnerie, l'alimentation, les services publics et le négoce. Après approbation, divers membres furent désignés immédiatement pour former le Comité des sections. D'autre part, M. l'ingénieur Martin a été nommé secrétaire général et fera partie du Comité de répartition. Il a été entendu que les engagements pris par l'ancien consortium vis-à-vis de l'autorité occupante seront assurés par le nouveau groupement et que M. Gaulem remplira les fonctions de délégué auprès de cette autorité.

La deuxième réunion s'est tenue au local du C.R.B. Elle fut complètement prise par la lecture et la discussion des statuts dont voici les grandes lignes :

L'organisme a pour but d'obtenir de l'autorité occupante les moyens indispensables pour la fourniture du charbon dans l'étape ; de répartir équitablement le matériel en tenant compte des besoins de chacun des groupements ; de fixer le taux du fret et d'imposer le barème des prix de vente tel qu'il aura été fixé par l'Association houillère du Couchant de Mons et autres charbonnages fournisseurs.

A cet organisme qui ne porte aucune atteinte à la liberté du commerce et qui durera autant que la période de réglementation du transport par l'autorité occupante, pourra s'affilier toute personne que la question de transport intéresse.

Le consortium siégera place du Becquerelle, n° 12 à Tournai et sera divisé en quatre sections mentionnées plus haut. Ces quatre sections seront dirigées par un comité chargé de recevoir et de classer les demandes de transport et de formuler des propositions sur les demandes au comité de répartition. Celui-ci, composé de sept membres, aura pour mission d'établir chaque semaine le tableau de la répartition du matériel de transport.

Le barème du combustible ne pourra dépasser un prix maximum et le bénéfice sera invariable pour tous. Enfin des sanctions seront prises contre ceux qui feront des demandes abusives.

Cette institution pourrait servir de modèle pour les autres agglomérations se trouvant dans les mêmes conditions que le Tournaisis.

Le tarif des frets

Comme suite aux articles que nous avons publiés sur la question des frets, nous donnons ci-après le tarif officiel du fret, par tonne, vers Bruxelles, au départ des principaux centres de la région. Ce sont les prix demandés par les bateliers.

Clabecq, Virginal	fr. 3.50
Feluy Arquennes	4.50
Mariemont	6.00
La Croyère	6.50
Houdeng, Bois-du-Luc, Bracquegnies, Maurage	6.50
La Louvière	6.50
Courcelles	6.50
Grand Conty	6.75
Centre de Jumet	6.75
Nord de Charleroi	6.75
Sart-lez-Moulins	6.75
Amercœur	7.00
Monceau Bayemont	7.00
Monceau Fontaine (canal)	7.00
Monceau Fontaine (Sambre)	7.50
Marcinelle, Sacré-Madame, Agglomérés, Réunis-Mambourg, Ardinoise	8.50
Poirier, Fiestaux, Forte-Taille, Fontaine-l'Evêque, Anderlues	8.75
Trieu Kaisin, Gouffre, Agglomérés, Châtelet, Oignies, Aiseau, Bonne-Espérance, Petit-Try, Roton	10.00
Tamines, Auvelais, St-Roch	10.50
Ham sur-Sambre	11.00
Aiseau-Presles, Agglomérés, Carabinier, Masses St-François	9.50

Il nous revient que l'on arrivera à une unification de ces prix qui sont considérés comme trop élevés. H.

Chronique des Tribunaux

Tribunal correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 20 DÉCEMBRE

Une grave affaire

Vols qualifiés. — Plusieurs vols de lapins et poules ayant été commis à Marbaix, M. Guillaume Emile qui fait fonctions de garde-champêtre fut chargé de l'enquête qui amena l'arrestation des nommés Bailleu Osc. de Dampremy, Cuvelier Léopold, Cuvelier Henri de Jumet, Robert Joseph de Dampremy et Alphons Noé de Roux.

Tous ces individus avaient passé la nuit à Marbaix, au domicile de la sœur du 4e prévenu. Cette femme jouit de la plus détestable réputation.

Quelques jours après, un vol de porcelets fut commis à Viesville, au préjudice de Mme Depasse. Ces porcelets furent tués avant d'être emportés.

Ce dernier vol est également mis à charge des prévenus, sauf en ce qui concerne Robert. C'est Cuvelier et Bailleu qui ont été dénoncés par ce dernier qui a été témoin des offres faites pour écouler de la viande de porc.

D'autre part, M. Jules Cornette, commissaire de police en chef de Jumet, ayant appris qu'un nommé Vandercapelle offrait en vente de la viande de porc à un prix sensiblement inférieur à celui auquel elle était normalement vendue, fit une perquisition au domicile de cet individu où il saisit environ 30 kilos de viande de porc.

Celle-ci fut saisie et remise aux Hospices civils où quelques jours après, Mme Depasse alla constater que cette viande était bien celle des porcelets qui lui avaient été volés.

Elle fit la même constatation en ce qui concerne des os crâniens retrouvés et affirma qu'ils étaient ceux de porcelets de 5 semaines environ.

Mme Depasse, appelée comme témoin, confirme ce qui précède et déclare qu'il doit y avoir un sixième individu faisant partie de cette bande de voleurs.

Bailleu, interrogé par M. le Président, répond qu'il était allé à Marbaix dans l'intention d'acheter des pommes de terre, chose qu'il n'a pu faire, vu le prix exagéré que les cultivateurs lui demandaient. C'est un nommé Wiart qui a commis le vol qu'on lui reproche.

M. le Président fait remarquer au prévenu que lors de l'instruction faite par M. Sbille, officier de police à Charleroi, il avait avoué à ce dernier avoir fait le guet pendant que ses comparses volaient.

Bailleu. — Ce n'est pas vrai ; il a mal compris ce que je lui ai dit.

M. Barlau, commissaire de police à Dampremy, entendu à son tour déclare avoir recueilli les mêmes aveux.

M. le Président. — M. le Commissaire de police de Dampremy a-t-il aussi mal compris ?

Bailleu. — Certainement.

Sur une nouvelle remarque de M. le Président, Bailleu conclut qu'on ne sait jamais comment «parler» pour bien «parler». (Rires.)

M. Verhulst, cafetier, rue Neuve à Charleroi, a reçu un matin, la visite de tous les prévenus, sauf Robert ; ceux-ci étaient porteurs chacun d'un paquet.

Quelques jours auparavant Bailleu et Cuvelier avaient offert en vente, à M. Verhulst, de la viande de porc au prix de 2 fr. 50 la demi-livre.

Les frères Cuvelier et Noé nient avoir volé.

M. le substitut du procureur du Roi Vandenhove requiert condamnation sévère à charge de tous les prévenus qui sont des professionnels du vol. Il faut surtout réprimer le vol en ces moments difficiles.

Me Juste a assumé la tâche ingrate de défendre Bailleu, dont le casier judiciaire ne compte pas moins de 36 condamnations.

L'honorable avocat s'efforce d'atténuer la part qu'a prise son client dans cette expédition. Il y a vol simple et non vol qualifié, et quant à Bailleu, il n'a fait que le guet.

Me Delmeulle, plaidant pour les frères Cuvelier, dit qu'il faut se défier des accusations de co-prévenus.

Les Cuvelier affirment n'être pas allés à Marbaix et invoquent un alibi qui est établi par des témoins des plus sérieux et honorables. Ces derniers n'ont pu venir à l'audience, ayant quitté le pays.

Mme Depasse de Viesville, ayant demandé à faire une déclaration importante, dit que sortant du cabinet de M. le juge d'instruction, elle a entendu la femme Arlue, belle sœur de Robert qui disait à l'épouse Bailleu qu'elle avait acheté la moitié d'un porc pour 7 frs.

Mme Depasse, prêtant l'oreille, put se rendre compte que la femme Bailleu savait absolument dans quelles circonstances le vol de porcelets avaient été commis.

L'épouse Bailleu parla de truie qui défendit ses petits pendant une heure et demie contre les prévenus.

L'un de ces derniers tomba même dans une « fosse au purin ».

On alla même jusqu'à dire qu'il y avait un porc qui pouvait peser 112 kilos.

Or, celui-ci fut vendu quelques jours après le vol et il pesait exactement 110 kilos et demi.

Bailleu, interpellé par M. le Président, accuse Léopold Cuvelier et Noé d'avoir offert cette viande de porc ; quant à lui, il a bien offert en vente de la viande, mais il n'en était pas possesseur.

Le prévenu désire évidemment se faire juger comme receleur plutôt que comme auteur d'un vol qualifié.

Me Léopold Henry, second défenseur des frères Curelier, dit qu'il est inadmissible que ces derniers aient commis les vols dont on les accuse, alors que le chef de bande, Bailleu, qui a un casier judiciaire aussi fourni, se soit contenté de faire le guet. « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. »

M. Vandenhove. — Attention ! Me Henry.

Me Henry. — Oui, oui, et je vais me servir de cette maxime.

Bailleu et Robert logent sous le même toit et ils avouent tous deux avoir été ensemble à Marbaix.

Quant aux Cuvelier et Noé ils nient être allés ; ils ont un alibi indiscutable, mais il fallait cinq accusés ; Bailleu et Robert ont sauvé des membres de leur famille qu'ils ont remplacé au banc des prévenus par des innocents qu'ils ne connaissaient pas.

Le père des Cuvelier est un amateur de pinsons, il tient un café place de la Quairelle à Gohissart, où de nombreux « pinsonnistes » lui rendent journellement visite. Bailleu était de ces derniers.

M. le substitut du procureur du Roi. — Prenez garde ! dis-moi qui tu hantes, etc.

Me Henry. — Le père Cuvelier reçoit comme clients des amateurs de pinsons, à qui il ne peut pas demander leurs antécédents.

Bailleu irait dans un grand café à Charleroi et il est certain qu'il y serait servi au même titre que n'importe quel client.

Les Cuvelier et Noé sont des victimes et il est certain que les trois véritables coupables ont quitté le pays depuis les faits.

En ce qui concerne les époux Verhulst qui ont affirmé avoir vu chez eux tous les prévenus, sauf Robert, un jour au matin alors qu'ils revenaient de Marbaix, Me Henry met en contradiction ces allégations avec les affirmations des témoins honorables qui ont déclaré qu'au moment des vols commis à Marbaix et pendant toute la nuit, les Cuvelier ont joué aux cartes.

Cet alibi a été reconnu exact par la police, qui a pu aussi se rendre compte qu'il n'y avait pas eu concert préalable entre les témoins et les frères Cuvelier.

Ces derniers et Noé n'ont jamais subi la moindre condamnation.

Si le tribunal admet l'alibi invoqué par les frères Cuvelier, il devra admettre les explications de Noé, car il sera ainsi prouvé que les gens qui les ont accusés ont menti.

Noé n'a que dix sept ans ; son père est extrêmement sévère et n'aurait pas permis à son fils de rentrer après une certaine heure, à plus forte raison, ne pouvait-il s'absenter une nuit du toit paternel.

La dernière déclaration de Mme Depasse prouve que les voleurs de porcelets se trouvent bien et uniquement dans les familles de Robert et de Bailleu.

Ce qu'il y a de plus troublant c'est que de la viande de porc a été trouvée au domicile de Van Dercappellen et non à celui de Cuvelier.

On aurait dû procéder à une instruction très serrée pour établir si cette viande provenait des porcelets volés au préjudice de Mme Depasse.

Le tribunal ne sait donc pas si, réellement, il se trouve en ce qui concerne les frères Cuvelier et Noé, vis-à-vis des coupables.

M. le Président demande à Bailleu s'il a souvent vu les frères Cuvelier.

Bailleu. — Une quinzaine de fois quand j'allais chez eux prendre un verre. Quant à Noé je ne l'avais jamais vu et je ne suis sorti en leur compagnie que pour aller à Marbaix chercher des pommes de terre.

Robert ne connaissait pas non plus les frères Cuvelier et Noé.

Me Henry. — Cet interrogatoire de M. le Président et les réponses de Robert et Bailleu confirme toute ma plaidoirie.

Me Verhoeven présente la défense de Robert qui se trouve en état de récidive légale, a été condamné pour coups portés à son épouse ; mais il n'a jamais encouru de condamnations pour vols.

C'est un travailleur régulier, ainsi qu'en témoigne son calepin de travail ; il travaillait au charbonnage de Sacré Madame où il gagnait de 100 à 120 francs par mois.

Il devait s'expatrier et avant son départ il est allé à Marbaix faire ses adieux à sa sœur. Robert a toujours nié avoir pris part au vol.

Le malheur pour lui est qu'il habitait le même lieu que Bailleu.

Robert a bien dit, lors de ses premières déclarations, qu'il était allé à Marbaix dans l'intention de voler des poules, mais il a toujours affirmé qu'il n'en avait jamais rien fait.

Sa seconde déclaration, somme toute, confirme la première.

L'honorable défenseur remarque que son client n'a jamais mis les pieds chez Verhulst.

Robert n'a jamais eu de part dans ce vol ; ce serait d'après certaines déclarations, un nommé Crapouillet.

L'affaire de porcelets étant écartée pour Robert, il ne reste plus rien à sa charge.

Le tribunal ne jugera pas sur une impression et il acquittera le prévenu.

Après vingt minutes de délibérations, le tribunal condamne Bailleu à un total de 16 mois de prison, 26 frs d'amende et Robert comme co-auteur de vols qualifiés à 6 mois de prison.

Acquitte les frères Cuvelier et Noé et place Bailleu, sa peine expirée, sous la surveillance de la police pour un terme de 5 ans.

Vols au magasin communal de Gosselies. — Dans la nuit du 8 au 9 février, 3 balles de café et 7 caisses de pâte de pommes disparurent du magasin communal établi sur la Grand'Place à Gosselies.

Ce café avait été payé 2 fr. 95 le kilo et les pâtes de pommes 21 francs la caisse.

La soustraction eut lieu vraisemblablement après la 3e heure, car jusqu'alors, la patrouille avait surveillé le local visité.

Une lettre anonyme parvint entre les mains du commissaire de police Depasse, le 27 mars.

Ce message accusait les Santerre d'avoir commis le vol, le 1er avril, l'épouse Santerre, à Jumet, rendit visite à M. le commissaire de police Cornette. Elle impliqua son époux et il appert que les malandrins opérèrent à l'aide de fausses clefs,

Au cours des débats, M. Falize Adolphe, négociant à Montigny, explique comment il acheta du café au nommé Santerre Edouard, de Roux, café identique à celui dérobé.

Son père corrobore ses dires et raconte le premier passage de Santerre en sa demeure, en l'absence du fils précité, etc.

M. Lachapelle, de Leval, certifie qu'il a reconnu parfaitement le café envoyé au Comité de ravitaillement lésé, et plusieurs personnes tendent à confirmer l'alibi du prévenu.

Assisté de M. l'avoué Lambot, Me Jacquet établit la valeur des revendications qu'il fait entendre au nom de la ville de Gosselies. Celle-ci demande que Santerre soit aussi condamné à lui payer une somme de 885 francs minimum à titre d'indemnité.

Mais Me Jamsin remémore les allégations de l'épouse Santerre, allégations innocentant presque l'inculpé.

Il n'admet pas la recevabilité des propos tenus par M. Falize, ni même celle de la requérante, car il estime aussi que le café n'a pas été bien identifié.

C'était du Porto-Gabello tout simplement. Or, il n'y avait pas que le comité de Gosselies qui possédait de ce café.

Me Jamsin dénie encore la connaissance de la provenance illicite et combat les exigences énoncées.

Leroux Georges est renvoyé des poursuites sans fin, tandis que, du chef de recel de café, Santerre Edouard écope de 7 mois de prison et de 26 francs d'amende.

Il devra payer, en outre, la somme de 684 francs en guise de dédommagement, et son arrestation immédiate n'est point prononcée.

NÉCROLOGIE

M. et Mme Alphonse Ponsart-Lorge, de Chatelineau, remercient les nombreuses personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés. 6291

* * *

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. Paulin LIMBORG, époux de dame Zélie Lambert, né à Vodecée, le 9 avril 1845, décédé à Charleroi, le 20 décembre 1916.

Décoré de la Médaille commémorative 1870-71.

L'enterrement aura lieu samedi 23 décembre en l'église St-Christophe.

Réunion, rue Montal, 4, à 8 3/4 heures.

Péristaline Deminne

Malades qui souffrez de l'estomac, de l'intestin, des reins, femmes qui traversez l'âge critique, vous qui êtes atteints de bronchite, d'asthme, rhumatismes, apoplexie, maladies nerveuses, affections de la peau, vous tous enfin qui avez besoin de purifier votre sang, ne souffrez pas plus longtemps, prenez la « Péristaline Deminne ». C'est le plus puissant des dépuratifs du sang, le fruit de 50 ans d'études et d'expériences. Sa haute réputation n'est pas due à une réclame trompeuse, mais à des guérisons réelles et vraiment miraculeuses.

Essayez-la et vous bénirez le jour où vous l'aurez connue. Le flacon : 5 francs.

Pharmacie A. Beaulieu, rue de la Station, 1, Charleroi ; R. Beaulieu, rue de Beaumont, Marcinelle. 1505

Chronique Financière

Le Carnet du Capitaliste contient notamment la Liste complète de tous les lots de ville sortis et non réclamés à ce jour. Prix : 0.30 (10 c. en plus par la poste). En vente partout. Editeur : D. Hallet, 13, rue des Bouchers, Charleroi. S'y adresser pour le gros. 6266

ARMAND LAZARD, agent de change, 24, rue Grand-Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Payement de coupons.

SPORTS

Jeu de cartes

CHARLEROI. — Chez Octave André, place de la Prison, le dimanche 24 courant, concours de couyon-passant, tête à tête.

Ceux qui voudront retourner avec les poquettes pourront déguster du Japir.

Une collecte sera faite au profit des pauvres de « La Région ». 6286

Billard

CHARLEROI. — Billard-Club, établi chez Gaston Dethier, place Broucheterre. — Concours de charité. — Le premier tour du concours deux contre deux étant clôturé samedi 23 courant, nous portons à la connaissance des amateurs de billard que la clôture des inscriptions pour le concours individuel est fixé irrévocablement au vendredi 22 courant, à 8 heures du soir.

Après cette date, il ne sera plus perçu aucune adhésion. Le nombre d'inscriptions dépasse de beaucoup les espérances, aussi peut-on assurer dès maintenant un succès complet ainsi qu'une recette fructueuse au concours organisé par les philanthropes de la Broucheterre, sous la présidence de M. Poular Fernand, que l'on trouve toujours sur la brèche lorsqu'il s'agit de soulager nos malheureux.

Savon en Poudre Hollandais — **Importation Exportation** — *La meilleure lessive pour le lavage et blanchissage du linge et tous nettoyages à la portée de la classe ouvrière et de la bourgeoisie —*

L'INDÈPENDANT

En vente dans toutes les Epiceries et Denrées Coloniales — *Courtiers solvables sont demandés pour provinces Namur, Liége, Anvers*

BUREAUX ET DÉPOT GÉNÉRAL : L'INDÉPENDANT, FONTAINE-VALMONT (PRÈS THUIN)

Dépôt pour BRUXELLES et BRABANT : M. Walon, 204, chaussée d'Anvers, Bruxelles 5991 — Province HAINAUT : Indépendant, Fontaine-Valmont

Nous prions nos lecteurs qui répondent aux annonces de bien vouloir en rappeler le numéro.

Offres et Demandes d'Emploi

On demande demoiselle magasin, pouvant aider ménage, 12, rue Montagne, Charleroi. 6260

On dem. bons voyageurs

très débrouillard pour représenter travail historique dans chaque arrondissement. Ecr. A.B. bureau du journal. 6265

On dem. jeune fille pour instruire petite fille 7 ans et s'occuper intérieur. Prendre adr. bur. de la « Région ». 6272

On demande de bons mouleurs en fonte aux Ateliers Charles Heuze, Auvelais. 6274

On demande deux bons ouvriers pour écraser par entreprises trois cents kg vieux émaillés, travail en Belgique. Pr. adr. bur. journ. 6280

Emploi vacant supplémentaire

On demande Messieurs appartenant à la bonne société, **très avantageusement connus** et habitant région agricole. L'intéressé ne devant pas y consacrer tout son temps, peut continuer à exercer ses occupations habituelles. Situation sérieuse dans ancienne institution belge connue et de premier ordre. Adr. l. demandes **R.427** Office de publicité, 36, r. Neuve, Bruxelles. 5925

Dame et demoiselle connais. allemand très comm. dem. gérance ou occup. commerc. Caution, réf. Ecr. V M 15, bur. journ. 6214

Monsieur connais. angl. allem. Esp., libre 3 h. par jour, demande écrit. ou corresp. Ecr. I P 22. bur. journ. 6215

Coiffeuse. — Elève maison Polain dem. à coiffer dame chez elle ou à domicile. Abonnements 15 fr. ou 0 75 par jour. Adr. à la Région. 6257

Demoiselle demande place modiste ou vendeuse même article. Ecrire bureau du journal X.X.X. 6266

Dessinateur-calculateur, 35 ans, métallurgie, charpente, mécanique général, cherche pl. p. tout ou partie de la journée ou travail à domicile. S'adr. bureau du journal. 6296

On dem. jeune fille sérieuse, connais. cuisine. S'adr. 36, quai de Brabant E/V. 6290

Fraternitas

Employé conn. parfait. compt., corresp. est demandé pour le service de l'Association.

En semaine de 3 à 7 h. soir. Dim. et jours fériés de 10 à 12 h. Les membres seuls sont admis à postuler. S'adr. avant le 30 ct place du Sud. 24, Charleroi. 6289

Ventes et Locations

Plusieurs chambres garn. à louer. Electricité, gaz. Prendre adr. bur. de La Région.

Belle maison à louer de suite. 51, avenue de Waterloo, à Charleroi. S'adr. 59, rue du Cavalier. 6251

Belle maison bourgeoise à louer pour le 1er janvier prochain, située rue de Nalinnes, 3, au-dessus de l'escalier Monumental. S'adr. chez Mlles Bovet, r. Turenne 3, Charleroi. 5946

A louer présent rue Léon Bernus, 55, maison de maître. S'adr. 5, rue Bois Delville, Jumet. 6042

Beau mobilier de café et de salon de coiffure à vendre. Adr. bureau du journal. 6099

On désirerait louer pour mars, avril ou mai prochain, dans beau quartier de Charleroi, jolie et spacieuse habitation avec tout le confort moderne. Remettre adresse et conditions J. L., bureau du journal. 6292

On cherche bel appartement garni, deux ou trois places, très confortable, dans bonne maison. Ecr. bur. de la Région. 6295

On cherche maison à louer environs place Ville-Haute, pour mai ou juin. Ecr. O. D., bureau du journal. 6292

Annonces diverses

50.000 vis à glace aux Forges de Vulcain, 26, place du Sud, Charleroi. 6054

BAINS

Chez Antonio, 49, rue du Cavalier, Charleroi.

100 voitures et harnais à vendre d'occas. Roues caout. rép. immédiate. Rue de Bruxelles, 70, Charleroi. 3902

Eponges de toilette et de ménage, 1re qualité, grand choix Prix modérés. Martin-Bury, 52, rue de Dampremy, Charleroi. 5509

A vendre, tonneaux à bière, de 150 et de 75 litres, en bon état. S'adresser bureau de la Région. 5856

Harmonium comme neuf, 2 régistres, à vendre 195 fr. Rue Wattelar, 88, Jumet-Heigne. 6262

On ch. d'occas. écrémeuse, petit mod. préf. syst. Mélotte, pet. baratte. Ecr. brasserie L. Bouillon, Roux. 6270

On désire acheter Porto, Malaga, Muscat en bouteilles ou en fûts. Indiquer prix et quantité faire offres bureau du journal, discrétion absolue. 6252

Grand choix porcelets, Delpire, 18, rue de Beaumont, Gozée (près place). 5895

Soude caustique liquide à vendre. S'adr. ou écrire O. R. bureau de la Région. 6256

Vache laitière à vendre. Prix modérés. 182, rue de Gozée, à Montignies-le-Tilleul. 6277

Bonnes Vaches laitières

chez Edgard Samain marchand de bestiaux, près de l'Hôtel-Dieu, à Jumet. 6065

Tableaux, occasions à saisir. Superb. paysages par artiste gr. talent Prix mod. Exposition. — Photo Baugniet, r. Benoit Fauconnier, Fontaine-l'Evêque. 6148

GRAINE DE LIN

à vendre, chez

M. DACHE, pharmacien
27, place du Sud, Charleroi

Dépositaire de
THÉ SANOR
le meilleur dépuratif du sang, contre les boutons, eczémas, etc., et pour la beauté du visage 2711

PRÊTS

à taux modérés aux

SINISTRÉS

pour reconstruire. B. S. 18, rue Bosquetville, à Charleroi. 3896

Billard

A vendre billard Toulet, s'adr. à M. Willame Joseph, à Frasnes-lez-Gosselies. 6234

Occasion sérieuse à céder bas prix, étole et manchons Skungs véritable ; col et manchons Skungs blanc et noir, le tout neuf. Adr. Région. 6282

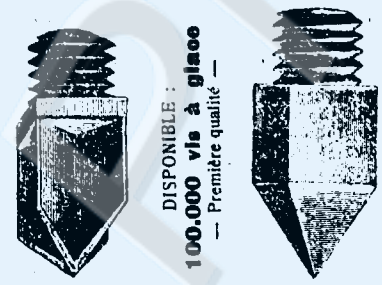
App. Habitch pour pigeons à vendre. Adr. Région. 6297

Vieux bouchons

Achetons tous bouchons usagés triés au plus haut prix. S'adr. 8, rue de Beaumont, Charleroi (Prison). 6228

On demande à acheter allèges de 70 tonneaux Faire offres avec prix au bureau du journal sous initiales A.L.Z. 6240

Belle occasion. — Piano état neuf, garanti 5 ans, à vendre, très bonnes conditions. S'adresser à la Région. 6206



5.000 clous à ferrer prem. qualité dep. 1 fr. le kilo

Quincaillerie Alex. Chatel
2, rue du Comptoir, Charleroi
(En face de l'Eglise de la Ville-Basse) 6294

À l'occasion de sa **Réouverture**

La Grande Boucherie CLIN

42, Rue du Grand-Central

Informe sa nombreuse clientèle que toutes ses viandes de tout premier choix seront vendus à des prix défiant toute concurrence.

Célérité - Propreté
- Confort moderne - 5511

Avis aux laitiers

J'ai l'honneur d'informer Messieurs les laitiers et Fermiers que je recevrai tous les samedis un beau transport de **vaches hollandaises et du pays**, *prêtes à vêler ou fraîchement vêlées* 6298

Joseph HANEGREEFS, marchand de bestiaux
Arrêt du tram : Fond de Baume *Haine-St-Paul*

Vieux-Charmoy

L'apéritif idéal

Avis aux Horticulteurs

DEVIS-LALIEU

10, Rue de Marcinelle CHARLEROI

Grand assortiment de sacs à graines

ON DEMANDE DES

Ouvriers Terrassiers

pour travaux exécutés à la frontière belgo-allemande. Salaire : 0.80 par heure. Pension et nourriture sont assurées. Se présenter boulevard Paul-Janson, 30. Départs toutes les semaines. Voyage gratuit. 6218

Désiré WÉRY, JUMET-NOUVEL

Cuisinières émaillées et majoliques
Poêles Godin et foyers hollandais
Machines à laver et tordeuses américaines
Articles de ménage — Cadeaux

Voulez-vous devenir fort ? Maigrir ? Savoir boxer ? Bien vous porter ?

ALLEZ A

l'Académie Antonio

rue du Cavalier, 49, Charleroi

Où vous trouverez : Salles de culture physique, de boxe, lutte, jiu-jitsu, etc.

Consultations gratuites de 5 à 7 h. — Section de Dames, Salle exclusivement réservée avec personnel féminin, de 9 à midi. — Confort moderne.

Guérison de l'obésité et de la neurasthénie.

Nouvelle Brosse de maison

1.85, 2.10, 2.35 ; garanti solide. Usage 5 fois plus long que le balai de 3.50 à 4.50 — 6271

ECR. BUR. JOURN. A. G.

Double-Sterk

La meilleure des bières

« FESTIEUX », Editeur, Charleroi

FEUILLETON DE LA « RÉGION » — N° 5

Le Loup Blanc

PAR

Paul Féval

PROLOGUE

Jean, suivant son humeur, hochait la tête en éclatant de rire, ou baissait ses yeux pleins de larmes. Parfois un éclair de raison ou de fierté semblait traverser sa cervelle. Alors la bordure enflammée de ses paupières devenait livide, tandis qu'une tâche écarlate se dessinait sur sa joue. C'était l'affaire d'un instant.

L'écuyer Jude prenait alors le parti du pauvre albinos, dont l'apathie naturelle avait déjà triomphé de sa fugitive colère.

— Un peu plus de charité, maître Alain, disait l'écuyer Jude au majordome ; Jean Blanc est le fils de son père, qui était un digne serviteur de Tremi. Notre monsieur Nicolas n'entend pas qu'on traite ainsi les bonnes gens de la forêt.

Jude ne mentait point. Nicolas Treml était doux envers ses vassaux ; mais, si accompli que soit le maître, l'insolence, cette gangrène de la valetaille, sait toujours se faire place en quelque coin de l'office.

Alain, le maître d'hôtel, grommelait un juron armoricain et coupait à Jean Blanc un morceau de pain de mauvaise grâce. Celui-ci trempait aussi sa soupe, sans rancune apparente, et dévorait avec la plus parfaite égalité d'âme. Quand il avait fini, on lui donnait une seconde écuelle de bouillon bien chaud qu'il portait à son père, Mathieu Blanc, le vieux vannier de la Fosse-aux-Loups.

Cette tranquillité de Jean Blanc était-elle feinte ou réelle ? nous ne saurions trancher cette question d'une manière précise, et parmi ceux qui le connaissaient, les avis étaient partagés. On s'accordait à reconnaître que sa cervelle ne contenait point la somme d'idées raisonnables que comporte l'intelligence de l'homme ; mais était-il sérieusement idiot ?

Tant que durait le jour, il chantait de bizarres refrains sur les couronnes des châtaigniers, ou bien il gambadait le long des chemins. A vêpres, son blême visage grimaçait à faire pâmer de rire chantres, marguilliers et bedeau.

Et pourtant Jean priait dévotement.

Et pourtant Jean soignait son vieux père avec l'attention d'une fille dévouée ; quand Mathieu avait besoin de remèdes, Jean travaillait le double, et plus d'un paysan affirmait l'avoir vu, le soir, agenouillé au chevet du vieillard endormi.

En outre, on le savait capable d'une reconnaissance sans bornes. Il s'était jeté, sans armes, au devant d'un sanglier qui menaçait l'écuyer Jude, son protecteur, et il avait escaladé plus d'une fois les hautes murailles du jardin de La Tremlays, rien que pour baiser, en pleurant de joie, les mains du petit M. Georges, le fils de son bienfaiteur.

Sa tendresse pour l'enfant était poussée jusqu'à la passion, et ceux qui ne croyaient point à l'idiotisme de Jean disaient que sa haine pour M. de Vaunoy venait de ce qu'il le regardait comme un intrus, destiné à frustrer le petit Georges de son héritage.

Ils disaient cela quand ils n'avaient point à dire autre chose de plus intéressant, car, bien entendu, Jean Blanc était un sujet de conversation fort secondaire. A part Vaunoy qui le craignait vaguement et d'instinct, Jude et M. de la Tremlays qui ne dédaignaient point de causer parfois familièrement avec lui, personne ne s'occupait beaucoup du pauvre albinos.

On admirait sa merveilleuse adresse à tous les exercices du corps, comme on eût admiré l'agilité d'un chevreuil de la forêt. Sa douteuse folie ne l'entourait pas même de ce prestige qui s'attache, dans les contrées demi-sauvages, aux êtres privés de raison. Les gens de la forêt se défiaient de sa démence et ne la trouvaient point de franc aloi.

Quant aux femmes, Jean était pour elles un objet de dégoût ou de moquerie. Elles riaient en apercevant de loin sa face enfarinée que nous ne saurions comparer qu'au masque populaire de nos pierrots ; elles frissonnaient lorsque le soir elles voyaient briller, sous le linceul de sa chevelure, l'éclat phosphorescent de ses yeux.

Revenons à Nicolas Treml que nous avons laissé méditant au chevet de son petit fils Georges.

Sans doute le sujet de ses réflexions le captivait bien puissamment ; car pendant de longues heures il demeura immobile et si profondément absorbé qu'on eût pu le prendre pour l'un de ces vieillards de pierre qui dorment autour des tombeaux.

L'horloge du château avait sonné minuit depuis longtemps lorsqu'il secoua sa préoccupation.

Il se leva ; son visage était sombre, mais résolu. Il saisit la lampe qui brûlait auprès de lui et traversa doucement la salle, assourdissant le sonore cliquetis de ses éperons pour ne point troubler le sommeil de Georges.

Vaunoy est incapable de me trahir, murmura-t-il ; je le crois... sur mon salut, je le crois ! Mais la confiance n'exclut pas la prudence, et il n'y a que Dieu pour sonder jusqu'au fond le cœur des hommes. Je veux prendre mes précautions.

Le vent des nuits courait dans les longs corridors de La Tremlays. Nicolas Treml, abritant de la main la flamme de la lampe, descendit le grand escalier et se rendit à la salle d'armes où reposait Jude Leker, son écuyer.

Il l'éveilla et lui fit signe de le suivre.

Jude obéit aussi ôt en silence.

M. de La Tremlays remonta d'un pas rapide les escaliers du château, traversa de nouveau les corridors et fit entrer Jude dans une petite pièce de forme octogone qu'il avait choisie pour sa retraite, au premier étage d'une tourelle.

Lorsque Jude fût entré, M. de La Tremlays ferma la porte à clef.

L'honnête écuyer n'avait point coutume de provoquer la confiance de son maître. Quand Nicolas Treml parlait Jude écoutait avec respect, mais il ne faisait jamais de questions.

Cette fois pourtant, la conduite du vieux seigneur était si étrange, sa physionomie portait le cachet d'une résolution si solennelle, que l'écuyer ne put réprimer sa curiosité.

— Vous n'avez pas votre figure de tous les jours, notre monsieur... commença-t-il.

Nicolas Treml lui imposa silence d'un geste et fit jouer la serrure d'une armoire scellée dans le mur.

De cette armoire, il tira un coffret de fer vide qu'il mit entre les mains de Jude.

Ensuite, prenant, au fond d'un compartiment secret, de pleines poignées d'or il les empila méthodiquement dans le coffret, comptant les pièces une à une.

Cela dura longtemps, car il compta cent mille livres tournois.

Jude n'en pouvait croire ses yeux et se creusait la tête pour deviner le motif de cette conduite extraordinaire.

Quand il y eut dans le coffret cent mille livres bien comptées, Nicolas Treml le ferma d'un double cadenas.

— Demain, dit-il d'une voix calme, tu chargeras cette cassette sur un cheval, sur ton meilleur cheval, et tu iras m'attendre, avant le lever du soleil, à la Fosse-aux-Loups.

Jude s'inclina.

— Avant de partir, reprit M. de La Tremlays, tu prieras monsieur mon cousin de Vaunoy de se rendre auprès de moi. Va !

Jude se dirigea vers la porte.

— Attends ! poursuivit encore Nicolas Treml ; tu t'habilleras comme on fait lorsqu'on ne doit point revenir au logis de longtemps. Tu t'armeras comme pour une bataille où il faut mourir. Tu diras adieu à ceux que tu aimes. As-tu fait ton testament ?

— Non, répondit Jude.

— Tu le feras, continua M. de La Tremlays.

Jude fit un signe d'obéissance et emporta la cassette.

(A suivre.)

“ La Région ”

SUPPLÉMENT DU 21 DÉCEMBRE 1916

LETTRES DES TRANCHÉES

...Le jour décisif se lève enfin. Nous savions que l'attaque devait avoir lieu vers neuf heures un quart.

Tout le monde est dans la tranchée et nous nous préparons à l'assaut. Je regarde de l'autre côté par une meurtrière ; du réseau en fils barbelés il ne reste visiblement rien et la tranchée elle-même paraît nivelée.

Nous apprenons ensuite qu'il nous reste encore 25 minutes, par le fait que nous ne participons pas au premier assaut.

Au-dessus de nos têtes c'est un sifflement continu des petits obus dans lequel parfois se mêle e soupir rauque des moyens, de temps à autre un projectile lourd passe avec le ru gissement d'une locomotive.

J'ai visité encore une fois le mécanisme de mon fusil et me suis rendu compte que la baïonnette était bien fixée. Je constate que mes doigts tremblent. Pour essayer de garder en entier sang-froid, j'allume une cigarette ; mais, après avoir aspiré quelques bouffées, la tête me tourne.

Je n'ose parler de crainte de montrer ma nervosité. Mes camarades sont dans les mêmes dispositions, inquiets les yeux grands ouverts comme s'ils voyaient quelque chose d'horrifiant.

Quelques-uns prient, et je les envie. J'en vois un qui affaissé dans un coin pleure doucement. Un officier mordille nerveusement sa moustache. A deux mains j'etreins mon fusil aussi fort que possible. Mon Dieu que les minutes sont longues.

Maintenant il pleut, une pluie froide et pénétrante qui glace et qui en quelques instants change le sol crayeux en une boue blanche et gluante. Le paysage est désertique, partout des champs incultes ; nulle part de verdure et le petit bois sur la gauche est complètement anéanti par le feu de l'artillerie.

Quelques squelettes d'arbres lèvent vers le ciel leurs branches dénudées. En fin de compte je n'ai plus même la force d'observer ce qui se passe autour de moi Appuyé contre le parapet, je regarde fixement devant moi, ne pensant à rien.

La pluie s'infiltre dans mon cou, je ne m'en aperçois pas et parfois — un mouvement reflexe — je tremble lorsque retentit une explosion plus forte. Quelqu'un me pousse de côté, afin de pouvoir passer, je pense ; je ne me retourne pas, c'est peut-être un sous officier. Je ne sais combien de temps je restai plongé dans cette torpeur, quand, tout à coup, un sifflement aigu me réveille.

Je regarde par dessus l'épaulement ; les obus éclatent plus loin et la première ligne d'attaque s'ébranle.

Les hommes écartés de quelques mètres et formant une longue lignée parsemée de taches sombres, roulent en avant sans un cri, sans notes de clairons, dans le plus grand silence.

Ils courent, mais il me semble qu'ils rampent. Je voudrais me précipiter à leur suite et les rejoindre, car la torpeur de tantôt s'est dissipée pour faire place à une brusque excitation, mais je suis de la ruée. Quelques minutes plus tard, c'est notre tour.

Je me lisse, tombe le visage dans la boue, me relève, glisse encore une fois... toute crainte a disparu

La première ligne m'hypnotise, je ne puis en détacher les yeux et nous courons de l'avant comme une bande de jeunes voleurs qu'on relâche.

Les premiers ont atteint la tranchée ennemie quand, brusquement, les obus éclatent au-dessus de nos têtes, ce sont les feux de barrages : trop tard, nous sommes passés déjà.

Là-bas à droite, j'entends un régulier et continuel tak-tak-tak qui prend une cadence endiablée, là et là des taches sombres s'allongent de plus en plus nombreuses. Autour de moi les balles s'enfoncent dans le sol avec un bruit mat et un peu de boue gicle. La mitrailleuse paraît inapprochable.

Je suis arrivé dans le réseau barbelé et ce qui me paraissait de loin complètement détruit existe toujours en réalité.

Je chancelle et franchi avec peine toutes sortes de piquets, une sueur d'angoisse me perle au front, car je crois que des dizaines de mitrailleuses et de fusils sont dirigés sur moi et que mes efforts maladroits ne finiront jamais.

Comme un paquet je me laisse tomber dans la tranchée. Nous avons mission de balayer cette dernière c'est-à dire de mettre les défenseurs hors d'état de nuire et surtout de les empêcher de tirer dans le dos de la première ligne d'attaque. La première chose que j'aperçois est un cadavre à moitié enseveli sous des sacs de sable éventrés.

Je prends à gauche et suit la tranchée avec une hâte fièvreuse pour ne pas laisser aux défenseurs le temps de se ressaisir. A peine ai je fait quelques pas que dans un fourneau je me heurte à un adversaire vivant, armé comme moi-même. Dieu du ciel qu'il était jeune, 18 ans peut être et ses grands yeux bleus étaient si expressifs. Il me semble que mes bras se paralysaient à la pensée de devoir tuer un si jeune homme.

Je vis qu'il ouvrait la bouche pour dire quelque chose ou peut-être pour lâcher un juron.

Tout cela dura toutefois moins d'une seconde, car avant de m'en rendre compte ma baïonnette se plongeait dans son ventre et j'eus assez bien de peine de retirer l'arme. Mon premier coup !

Jamais je n'oublierai le regard qu'il fixa sur moi et qui me fit frissonner. Un regard si douloureux et si plein de tristesse et de reproches.

Il ne dit rien, sa bouche resta ouverte, il ne saignait pas même et me fixait toujours, et alors ses beaux yeux bleus s'embuèrent, se voilèrent et il s'affaisa doucement, son fusil claqua sur le sol.

Je m'en allai comme si j'avais le diable sur les talons, sans oser me retourner, semblable à un assassin.

Mon cœur battait comme un tambour et je haletai hors d'haleine, quand je rencontrai deux camarades sortant d'un abri souterrain. Je ne distingue pas bien le second dans la pénombre du souterrain mais le premier était ensanglanté, de son propre sang d'ailleurs ; il avait perdu sa coiffure et ses cheveux étaient rouges et collaient ensemble.

Dans sa main gauche il tenait un revolver et dans la droite un couteau de boucher. Je respirai plus librement et cette rencontre me fit pousser un soupir de soulagement.

— Viens, donne-nous un coup de main, garçon, il y en a encore davantage plus loin.

Chronique de la Mode

Quoi que de plus intéressant que d'utiliser les loisirs que la guerre nous impose en confectionnant des vêtements avec l'une ou l'autre coupe de tissu que nous achetâmes d'occasion et qui, comme toutes les *occasions* dont nous fûmes tentées les jours de mise en vente, dort au fond d'un tiroir ?

Afin de vous permettre d'atteindre ce but, je vous décrirai cette semaine la manière de s'y prendre pour faire une matinée.

Le modèle du croquis et le patron en réduction représentent un objet de 40 à 45 centimètres de longueur et pourront étant allongés par le bas, servir de coiffeuse, de peignoir, de saut de lit. On peut le faire évidemment, dans n'importe quelle matière : soie, laine ou coton, flanelle, piqué ou toile, nanzouck, toile souple ou mousseline de laine.

Le patron se compose de quatre figures : chaque figure doit être coupée en double. La figure 1 est celle du dos. Ce patron se posera sur le tissu en conservant le droit fil le long de la couture H. I.

La figure 2 vous donne le patron de la pièce de devant. Le droit fil doit correspondre à la ligne E. C. et l'on élargira ou rétrécira la pièce en agissant sur la couture H. I.

La figure 3 est celle de l'empiècement. On l'appliquera sur le tissu en faisant correspondre la ligne B. D. avec le droit fil de celui-ci. Pour l'élargir, on doit travailler du côté des épaules, c'est-à-dire le long des coutures F. E. K. J.

La figure 4 représente la manche, pour la coupe de laquelle on doit conserver le droit fil du tissu exactement dans le milieu de la pièce. La manche s'allonge ou se raccourcit par le bas.

Si on double le vêtement, on coupera la doublure dans la forme même du dessus. La manche peut, si on ne désire pas la forme pélerine, être reprise dans un bracelet ayant la largeur du bras.



On peut enjoliver l'objet en le garnissant de galons, broderie, de soutache; si le tissu est très léger, on peut le plisser à fins plis de lingerie dans le haut sur une hauteur de deux centimètres et jusqu'au découpé de l'emmanchure, dos et devant, ainsi que dans la partie du haut de la manche. On n'appliquera le patron que lorsque le tissu sera plissé.

La description qui va suivre manque certainement de charme par son aridité un peu géométrique ; mais je ne vois pas d'autre moyen pour vous aider à faire le patron.

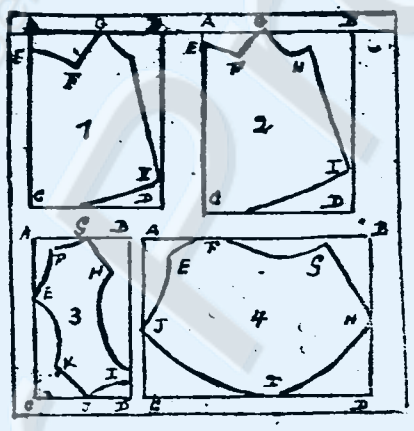


Figure 1. *Le dos.* — Tracer un rectangle A B C D de 45 centimètres de haut sur 34 centimètres de large ; le point E se trouve à 6 centimètres de A ; le point F se trouve à 13 centimètres de la ligne A C et en même temps à 10 centimètres de la ligne A B ; réunir les points E et F par une ligne légèrement convexe ; le point G se trouve à 9 centimètres de l'angle B ; réunir également par une ligne convexe le point G à F ; H se trouve à 7 centimètres des lignes B A et B D ; ce point se réunit au point G par une ligne concave ; le point I se marque à 9 centimètres de D ; on le réunit par une ligne concave à C et par une ligne droite à H.

Figure 2. *Tracé du dos.* — Tracer un rectangle A B C D de 47 centimètres de haut sur 39 centimètres de large Placer le point E à 4 centimètres de A ; le point F doit être placé à 10 centimètres de la ligne A C et à 6 centimètres de la ligne A B ; réunir E à F par une ligne légèrement convexe ; fixer le point G à 17 centimètres de A sur la ligne A B ; le réunir à F par une ligne convexe ; le point H va se trouver à 10 centimètres de la ligne B D et en même temps à 5 centimètres de la ligne A B ; réunir G à H par une ligne concave suivant le tracé ; I qui se trouvera à 9 centimètres de D se réunira à H par une ligne droite et à C par une ligne concave.

Figure 3. — *Tracé de l'empiècement.* — Tracer un rectangle A B C D de 41 centimètres de haut sur 24 centimètres de large ; marquer le point E à 15 centimètres de A, le point F à 4 centimètres de la ligne A C et en même temps à 3 centimètres de la ligne A B ; G se trouvera à 13 centimètres de A sur la ligne A B ; H se placera à 4 centimètres de la ligne B D, mais aussi à 9 centimètres sous la ligne A B ; I se fixera à 7 centimètres de l'angle D ; et enfin K. se placera à 8 centimètres de la ligne C D et aussi à 7 centimètres de la ligne C A. Réunir tous ces points par des lignes concaves, comme le dessin vous l'indique.

Figure 4. — *Tracé de la manche.* — Dans un rectangle A B C D de 42 centimètres de haut sur 59 de large, marquer le point E à 8 centimètres de la ligne A C et à 5 centimètres de la ligne A B ; F se trouvera à 20 centimètres de A ; G se marquera à 10 centimètres de B D, mais aussi à 3 centimètres de A B ; placer H à 20 centimètres de D sur la ligne D B, I à 20 centimètres de D sur la ligne D C, et J à 18 centimètres de C sur la ligne C A. Réunir ces différents points par des lignes concaves ou convexes telles que vous l'indique le tracé.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne réussite ! CHIFFONNETTE.

Les U. P.

Autre chose que le fluide vient donc de Roux, mon Oncle Paul, voici la lumière pour les U. P.

A la liste des U. P. qui ont repris leurs travaux la saison dernière, il y a lieu d'ajouter celle de Charleroi-Broucheterre, qui traite, entr'autres sujets d'actualité, la réadaptation professionnelle des invalides de la guerre, l'école de plein air et de forêt.

Il convient aussi d'ajouter les nombreuses causeries données l'an dernier aux chômeurs de Châtelet ; causeries qui attirèrent à côté des principaux invités, quantité d'amateurs des cercles de conférences de l'endroit.

La Fédération des U. P. a-t elle jamais réuni le Comité exécutif nommé à la séance de l'Université du Travail ; nous ne le pensons pas. C'est évidemment un tort. Devons-nous désespérer. L'Oncle Paul qui semble connaître et se trouver bien placé pour le faire, ne pourrait il poser la question aux promoteurs de la dite Fédération.

La solution, simple comme l'œuf de Christophe Colomb, ne suffirait pas grande difficultés si certaines U. P. n'avaient converti leurs sections en réelles entreprises cinématographiques ou théâtrales. Que constatons nous dans nos cercles de conférences, si ce n'est que les causeries accompagnées d'un programme récréatif corsé réussissent à peu près seules.

Les organisateurs gâtent en général trop le public ; à propos d'une séance d'U. P. ne donnent ils pas des représentations dramatiques d'un goût douteux, où des acteurs mal préparés « exécutent » — exécutent dans le sens familier à Deibler — des pièces souvent mal en point avec la littérature et le but primitif poursuivi par les U. P.

Est-ce de nature à ne pas faire mettre les cercles visés sur un même pied avec les entreprises sportives et cinématographiques? Si Roux a un bon Comité et surtout un secrétaire intelligent et bien avisé, qu'il passe un peu de son... inspiration à la Fédération et aux autres U. P.

Il y a quelque chose à faire dans le sens indiqué par l'Oncle Paul ; mais de notre côté, nous est avis que les U. P. doivent arrêter un programme d'action de nature à les faire « assimiler aux établissements quelconques d'instruction, dont le fonctionnement n'est entravé par quoi que ce soit. »

Merci d'avance. A quand la réunion ?

ONCLE PIERRE.

Chronique Financière

Bruxelles, le 15 décembre 1916.

Les choses de la politique sont liées de façon tellement étroites à celles de la finance que l'annonce sensationnelle du chancelier de l'Empire allemand, dont nous avons eu communication mercredi dernier, par les journaux, devait forcément avoir son retentissement sur tous les les marchés financiers mondiaux.

Quelques heures après cette déclaration relative aux propositions de paix, nous recevions de New-York l'annonce d'un véritable affaissement de la plupart des valeurs de guerre que la spéculation avait poussées en ces derniers temps de façon réellement exagérée.

A Bruxelles, assez naturellement, nous avons subi également le choc en retour de ce grand événement politique, mais comme les valeurs travaillées sur notre marché participent bien moins directement aux bénéfices énormes réalisés par les valeurs de guerre, le mouvement spéculatif fut à peine dessiné.

Certes, d'une façon générale, la tendance mercredi et jeudi fut au tassement des cours, mais au tassement sans plus marquer un moment de recueillement, une situation expectante que devaient justifier d'ailleurs quelques échos de communications officieuses venues d'Angleterre et de France.

Si l'on veut tenir compte de ces différentes contingences, les dispositions actuelles de notre marché font ressortir clairement de quelle excellente santé il jouit depuis quelque temps.

Dans l'impossibilité de travailler sur reports, les opérations pratiquées répondent à la réalité des choses, au strict comptant et dans ces conditions les revirements les plus brusques et les plus inattendus ne peuvent avoir de conséquences d'ordre général.

Dans la plupart des compartiments on peut dire qu'à très peu de choses près, les cotations maintiennent leurs niveaux alors qu'en d'autres circonstances nous aurions vu le marché fortement affaibli. Il y aurait évidemment matière à plus amples observations sur cette constatation, mais les lecteurs me pardonneront de ne pas entrer dans des considérations si étrangères au sujet qui doit uniquement retenir notre attention.

Toute digression serait d'ailleurs en ce moment au moins inopportune.

Constatons donc simplement la belle et significative résistance des charbonnages hollandais si favorisée depuis plusieurs semaines et pour lesquels, ainsi que je l'ai souvent démontré, la prise si longtemps attendue ne doit pas interrompre l'ère des fructueux bénéfices.

On fait : 1.150 en cap Laura et Vereeiniging et 985 après 1 020 en div. La Willem Sophia qui a coté un moment 1.200 se retrouve à 1.145.

Les Coloniales, mais particulièrement les Caoutchoutières, bien qu'un peu refroidies, restent néanmoins bien disposées. Je relève la cap. Java à 142 1/2, la cap. Plantations Anamites à 127 1/2, les Plantations Lecourt fond. a 527 1/2, l'Hévéa à 245, l'ord. Katanga à 2325, la Kisaï à 68 1/2. La Songei Lipoet à 482 1/2, la cap. Union Minière à 1545, la Zuid Préanger à 142 1/2 et la Tanganyka à 76 3/4.

Le coin des sucrières était déjà négligé comme je vous l'ai fait remarquer depuis quelques semaines, cependant leur marché reste relativement ferme. Je note en passant Sucrière Européenne cap 76 et fond. 47 1/2; Sucreries St Jean cap. 97 1/2 et fond. 150.

Je ne dirai que fort peu de choses aujourd hui des rentes et lots de villes. Rente belge 3 p. c. 69 7/8, 71,25 ; Bons du Trésor, 101 1/4, 101 1/8 ; Crédit communal, 4 p. c., 94 1/4 ; Anvers 1887, 83 1/4 ; Anvers 1903, 70 ; Bruxelles 1902, 82 ; Bruxelles 1905, 70 1/4 ; Anvers 1903, 70 Liége 1897, 62 ; Liége 1905, 64,75 ; Gand, 62 75.

Les titres bancaires ont fait preuve d'une certaine activité et même de résistance. L'Outre-Mer ne s'est pas trop mal comportée à 535 en cap. et à 106 en div.; la Banque de Bruxelles se retrouve empreinte de lourdeur à 825 et le Crédit Anversois est ferme à 400.

La semaine a été assez favorable aux valeurs de transports en général. Ainsi la Jouis. Chemin de fer du Congo est est en avance à 385 ; il en est de même de la div. Bruxellois à 810, de la jouis. Caire à 510, de la Cap Espagne Electrique à 122, de la cap. et fond Tientsin à 865 et à 1500.

Le compartiment des titres sidérurgiques n'a guère été travaillé cette semaine. Je dirai même qu'il a été visiblement négligé : Cockerill est de nouveau lourde à 1040, la Providence Belge est offerte à 1985 et les Tôleries de Konstantinowka se retrouvent à 2650 en jouiss.

Nos titres charbonniers, en dehors des valeurs hollandaises dont question ci-dessus, ne présentent guère de résistance, la plupart restent même offerts. L'Arbre St Michel se retrouve à 390, Bernissart est à 405 papier, Gosson est à 2000 papier, Hasard s'offre à 715, Fontaine-l'Evêque se tient vers 3075 et la part Varvaropol est à 750 papier.

Je ne vois pas grand'chose à dire des petites rubriques ; les cours se sont assez bien maintenus et c'est tout. Les Mines de Fer de Bacaïès sont bien à 84 ; la cap. Nitrates est ferme à 91, le gaz Belge est lourd à 895, la Céramique Now est bien disposée à 165 en priv. et à 50 en ord. et l'ord. Huilerie d'Odessa fait 190 187 1/2.

Aux actions diverses, quelques bons cours sont à relever, notamment en pêcheries à vapeur à 182 1/2 en priv. et à 435 en ord., après avoir fait respectivement 477 1/2 et 390. On assure que les bénéfices des deux derniers exercices sont exceptionnellement élevés ; on parle de plus de 75.000 fr. pour la dernière année sociale.

Les valeurs étrangères ont eu un mouvement d'affaires peu prononcé, les titres russes eux-mêmes se soutiennent difficilement. La Dniéprovienne est discutée à 3560, mais la Métall. Russo-Belge reprend à 2030 après 1990 et la Taganrog s'améliore à 550 après 525.

Les titres Egyptiens ne parviennent pas à reprendre le dessus. La cap. Agricole et Industr. d'Egypte est à 65. L'Egyptian Enterprise div. est à 80. D'autre part la Lujar est indécise à 760 et la Radjah est offerte à 995.

Pages d'Humour

L'heureux chasseur

Je vous parle d'il y a trente ans.

A cette époque, le jeune M. Jaboin suivait les grandes chasses, à Compiègne, à Fontainebleau, à Rambouillet.

Mais — détail curieux — si giboyeuses que fussent les forêts où M. Jaboin était admis, il ne parvint jamais à tuer le moindre gibier.

Par exemple, il lui arriva de blesser des gardes, et maints invités, parfois, hélas ! de façon mortelle.

Il tua aussi beaucoup de chiens, deux chevaux et une vache laitière.

Sans qu'il sût pourquoi, on l'invita de moins en moins.

On finit même par le tenir à l'écart d'une façon un peu systématique.

— Il y a certainement une raison politique là-dessous, pensa-t il, bien qu'il n'eût jamais fait de politique.

Quand la guerre fut déclarée, M. Jaboin s'engagea.

Dès le début des hostilités, il eut l'occasion de prendre part à un petit fait d'armes.

Il était parti chercher des vivres avec un autre homme et un sergent.

Les trois hommes pensaient bien ne pas faire de mauvaise rencontre. Aussi afin de se charger de beaucoup de vivres, n'avaient-ils emporté qu'un fusil et une seule cartouche.

Comme ils longeaient une route, ils virent un nuage de poussière qui se formait au bout de la route.

C'était un cavalier ennemi qui s'avançait au petit galop.

— Nous allons nous dissimuler derrière ce bouquet d'arbres, dit le sergent.

Y a-t-il un bon tireur pour nous dégoter ce particulier-là ?

M. Jaboin s'avança, modeste.

— Je suis un assez bon fusil, dit-il. J'ai beaucoup suivi les chasses.

— Eh bien ! prends moi ce flingot, dit le sergent, et tâche de t'en servir.

M. Jaboin tremblait un peu. Il avait « descendu » d'autres individus dans sa carrière de chasseur, mais, maintenant qu'il s'agissait de le faire exprès, allait il aussi bien réussir ?

L'homme n'était qu'à trente pas.

— Feu ! dit le sergent.

M. Jaboin tira.

L'homme regarda de leur côté, piqua des deux, et s'éloigna à une allure rapide.

Mais du poil avait volé, et quelque chose de jaune, à vingt pas du cavalier, avait roulé près de la route.

M. Jaboin venait de tuer son premier lièvre.

∴

Le tour de force d'un Pharmacien

Du « Figaro » : Un jour, un cycliste de liaison d'une division française fut chargé d'aller chercher, dans une localité voisine, les journaux destinés au mess des officiers. On lui remit, à cet effet, une liste sur laquelle étaient griffonnés à la hâte les noms des journaux désirés.

Le cycliste pédale allègrement jusqu'au but de son expédition ; arrivé là, il sort la liste et constate à son grand désespoir qu'il ne sait déchiffrer aucun des noms qui y sont inscrits.

Par hasard, ses yeux tombent sur l'enseigne d'une pharmacie et aussitôt une idée lumineuse germe dans son esprit. Il se rappelle que les pharmaciens sont censés pouvoir lire même les écritures les plus mauvaises. Il entre dans l'officine et demande à l'apothicaire : « S'il vous plait, Monsieur, pouvez-vous lire ceci ? »

Le pharmacien s'empare avec empressement du bout de papier et disparaît dans son laboratoire, d'où il revient après quelques instants, brandissant une fiole remplie et proprement étiquetée.

Il la tend à notre cycliste stupéfait en disant avec son plus aimable sourire : « Cela n'a pas duré trop longtemps, n'est-ce pas ? C'est 1,20 frs s. v. p. »

L'histoire ne raconte pas si le poilu fut content de cette solution.

Chronique Théâtrale

Théâtre du Winter

Le Duel, d'Henri Lavedan

Un duel émouvant qui met aux prises deux frères, deux âmes d'élite, lutte poignante de l'amour humain contre l'amour divin et dont l'enjeu est une âme admirable, âme de femme livrée aux tempêtes de l'amour humain mais aspirant aux pures lumières de la Foi, tel est le conflit peu banal auquel le maître Henri Lavedan nous fait assister.

L'abbé Daniel (R. Verlez) possède un vrai cœur de prêtre, qui finit par s'abîmer dans un renoncement sublime.

Le docteur Morey, son frère (Vermandèle) est tout entier possédé par l'amour réel et supérieur qui franchit les obstacles et le porte vers le but poursuivi.

Quant à la duchesse de Chailles (Hélène Lefèbvre) longtemps plongée dans les ténèbres, s'arrêtant hésitante au seuil de la faute, elle se voit baignée par les rayons vivifiants de la femme ; elle reste femme et entièrement femme et, libre enfin, elle se livre à l'amour puissant qui la captivait.

L'interprétation rend irréprochablement l'idée de l'auteur ; c'est tout dire. S. F. J. C.

∴

Théâtre du Molière

Sapho, comédie en 5 actes, d'Alphonse Daudet

Le Molière vient de reprendre « Sapho », la jolie comédie de Daudet, qui eut tant de succès, il y a quelques mois, sur la même scène et qui y fut jouée une quarantaine de fois sans interruption. Le succès de cette émouvante et supérieurement rendue par la troupe du Molière, ne paraît guère épuisé, s'il faut en juger par la foule nombreuse qui assistait à la reprise.

Nous ne nous attarderons pas à un compte-rendu de la pièce. Nos lecteurs la connaissent par notre précédente critique. Disons simplement que l'interprétation ne laisse rien à désirer et que Reine Chrisiaen dans le rôle si difficile de « Sapho » a retrouvé les applaudissements chaleureux du public qui naguère réclamait son beau talent. Bruneaux et Cellier ont été dignes d'eux-mêmes. REGIS.

Merbes-le-Château

Le mardi 26 décembre 1916, à midi, au café de la Justice de Paix.

Me Albert WINS vendra publiquement

Une belle métairie

da grand rapport au centre du village, vergers et pâtures.

Voir aux affiches. 6241

FOURRURES

A solder : Magnifique

Collection de voyageur

Tours de cou : Alaska, Renard, Fumé, Croisé, Blanc, Naturel.

Etoles : Skunks, Alaska, Pointillé, Japon, Opposum Skunks, Colynski, Hermine.

Manchons de tous genres.

Manteaux : Astrakan, Taupe, Loutre, Lapin.

Pelisses pour hommes. 5089

41, Rue du Roton, à Charleroi

- Gros - Grand arrivage Demi-gros

Poudre et Crême de Savon pour la Barbe

Grand choix de Savons de toilette fins en magasin

Poudre de riz, brosses à dents, cosmétiques, lotions, Rasoirs, ciseaux, outillage posticheurs, cheveux. —

Oscar Préaux

Maison de confiance fondée en 1896

Dépositaire de la Parfumerie Lagrange

14, rue Desandrouin, Charleroi Ville-Basse

Filets couvre-tête, articles coiffure, teintures pour cheveux, crêmes de beauté, Huile antique, Brillantine. 4475

Prix du jour et catalogue sur demande

Savons en tous genres avec Freigabe

Adressez-vous pour vos achats au **Comptoir Savonnier Belge**

LIÉGE 19, r. Pont d'Avroy — BRUXELLES 16, r. de la Bourse — VERVIERS 39, r. Renkin

L'EMPESOL remplaçant **L'AMIDON**

S'adresser pour la vente en province

A Bruxelles : 16, rue de la Bourse.

A Liége : 19, rue du Pont d'Avroy.

A Verviers : 39, rue Renkin. 5782

Magnifique chienne Groenendal 2 ans, à vendre. Bonne gardienne. Parents primés. S'adresser bureau de la Région. 4176

Pour vos requêtes (françaises ou allemandes) recours, etc., s'adresser 29, rue Neuve, Charleroi. 3796

Appareils, Plaques, Papiers, Produits Photographiques

ARTICLES Pr PEINTRES ET ARTISTES

A LA BOULE ROUGE 660

G. PONS

14, Rue de l'Industrie CHARLEROI

Cours de chant

Individuel

Messieurs et Dames

Gaston Quinet

Basse chantante

80, Place du Sud Charleroi

Docteur -- POLET

Spécialiste des maladies de la peau

Eczémas, démangeaisons, boutons, rougeurs, maladies de la barbe, chutes des cheveux, pellicules, croûtes de lait, ulcères, etc., etc.

MALADIES DE L'ESTOMAC — RAYONS X

CHARLEROI, 3, rue de Montignies.

Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 1512

Armand Lazard

AGENT DE CHANGE

24, rue du Grand-Central, Charleroi

Achat et vente de titres — Payement de coupons

Bouteilles et Flacons

de tous modèles, pour tous usages. **Bocaux** pour miel, conserves, etc. **Verres** pour lampes à benzol. **Verres et chopes** pour cafés. Faïences, poteries, bouchons. Remise à dom. d. t. les environs.

Havrenne frères, rue Station, Jumet 5286

PRETS

HYPOTHECAIRES

sur maisons, terrains, successions

Taux modérés - Conditions sociales

CAM. J. BOURGUIGNON, Charleroi

18, rue de Rocquetville (de 9 à 12 h.) 123

Prêts sur terrains, maisons bâties ou à bâtir, créances hypothécaires, et ce à partir de mille francs. **Taux maximum d'intérêt 4 p. c.** Facilité de remboursement à toute époque sans innemnité de remploi. **Assurance** sur la **vie gratuite** pour le **montant du prêt, risque de guerre compris.** Pour les sinistrés, prêt de la **totalité** de la somme nécessaire pour **reconstruire.** Pour les sinistrés ne désirant pas reconstruire en ce moment, prêt de la **valeur totale du terrain.** Renseignements gratuits. 528

SOCIÉTÉ BELGE DE TOUT PREMIER ORDRE

LEJEUNE, 88, boulevard Audent, Charleroi

Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 12 1/2 h.

LES BIÈRES ARTOIS

sont les plus fines



Agent Dépositaire : **HENRI LEJUSTE**

Café Lejuste Charleroi

- Rutabaga -

Choux-Rave

Remplace avantageusement les pommes de terre

Pour t. quantités adressez-vous à **O. Volral** r. de l'Usine, 53 Couillet. 5613

Lundi de 3 à 5 h. Café de Paris (en face du Passage).

Lampe de Guerre A LA BENZOLITE

Pouvoir éclairant : 82 bougies

- Coûtant 8 centimes l'heure -

Monopole pour le Bassin du Centre : 4964

L. LACROIX-MOUREAUX, La Louvière

Vente exclusive en gros

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS

PAUL BARRÉ

Chirurgien-Dentiste

RUE DU LABORATOIRE 13, CHARLEROI

Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12.

Bois découpé

Extra flambant - 12 fr. le m3 rendu

Ve Em. DAILLY, Gilly 5807

Graines potagères, Fourragères, etc.

O. Péon, ingénieur agricole

48, Rue de l'Ecluse 070 Charleroi

— Gros & Detail —

Pilules de Vichy

Purgatives, laxatives antibilieuses

guérissent affections du foie et de l'estomac, font disparaître la constipation. Prix fr. 1.25. En vente dans toutes les pharmacies 6224

Dépôt : 48, rue de Luxembourg, Brux.